

**Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Le vote d'électeurs non-néerlandophones pour des partis flamands aux élections fédérales, régionales et européennes de mai 2019 en Région de Bruxelles-Capitale : Quels étaient les enjeux pour les partis politiques et les motivations des électeurs ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur** : Leonard, Samuel

**Promoteur(s)** : Counet, Maxime

**Faculté** : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme** : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en politiques européennes

**Année académique** : 2020-2021

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/12743>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

## MÉMOIRE EN SCIENCE POLITIQUE

*Le vote d'électeurs non-néerlandophones pour des partis flamands aux élections fédérales, régionales et européennes de mai 2019 en Région de Bruxelles-Capitale : Quels étaient les enjeux pour les partis politiques et les motivations des électeurs ?*

Promoteur : M. Maxime COUNET

Lecteurs : Pr. Pierre VERJANS et Pr. Jérémy DODEIGNE

Samuel LEONARD

Master en science politique, orientation générale à finalité spécialisée en politiques européennes

Année académique 2020-2021

## Remerciements

La réalisation d'un travail de fin d'études est un exercice riche en apprentissage loin d'être un achèvement individuel. J'aimerais consacrer ces quelques lignes à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à mener ce travail à son terme.

Tout d'abord, je remercie mon promoteur, Monsieur Maxime Counet pour ses précieux conseils, sa grande disponibilité et son aide durant toute l'année.

Je remercie également mes lecteurs, le Professeur Pierre Verjans pour ses orientations méthodologiques et ses commentaires judicieux, et le Professeur Jérémy Dodeigne pour ses conseils qui ont enrichi le contenu du travail.

Je tiens ensuite à remercier tous les intervenants, personnalités politiques et citoyens, qui ont accepté de répondre à mes questions, sans quoi ce mémoire n'aurait tout simplement pas été possible.

Je remercie ma maitre de stage du SPF Economie, Florence Burton, pour sa prise en considération de mon travail de fin d'études dans l'élaboration de mon emploi du temps.

Je remercie mes proches, famille et amis, pour leur soutien et leur bienveillance à mon égard tout au long du travail. Je leur adresse également toute ma gratitude pour leur présence à mes côtés depuis de nombreuses années.

Je termine par remercier Johan et Romain pour leur relecture attentive.

## Table des matières

I.	Introduction .....	3
II.	Méthodologie .....	5
III.	Cadre théorique .....	9
1.	Les approches classiques des théories du choix électoral .....	10
a.	Analyses économiques et théorie du choix rationnel .....	10
b.	Modèle psychosociologique et identification partisane .....	11
c.	Modèle sociologique .....	13
2.	Le vote stratégique .....	14
3.	L'influence des sondages et des médias sur le choix électoral .....	17
4.	Le vote pour un parti du rôle linguistique opposé dans un système communautaire multi-partisan, quelle place dans les approches classiques ? .....	18
IV.	La naissance de la Région Bruxelles-Capitale, une architecture spéciale pour une région à part .....	20
V.	Les résultats des élections législatives 2019 en Région bruxelloise dans le groupe linguistique néerlandophone .....	22
1.	L'augmentation des votes dans le collège électoral néerlandophone pour les parlements régionaux et européens .....	22
2.	Le rôle des partis et la stratégie vers l'électeur non-néerlandophone pour les élections régionales .....	23
a.	La N-VA, communication et visibilité depuis l'opposition .....	24
b.	Groen : vote partisan ? .....	25
c.	Le Vlaams Belang, monopole d'une position à l'extrême droite .....	31
d.	L'Open VLD à contre-courant du MR .....	33
e.	Les listes bilingues : le pari réussi de AGORA .....	34
VI.	Le vote de non-néerlandophones pour des partis flamands .....	36
1.	Identité bruxelloise : francophone-néerlandophone, un concept dépassé ? .....	36
2.	Etude d'un choix électoral en regard des approches classiques des théories du comportement électoral .....	38
a.	Le poids électoral .....	38
b.	Bruxelles, une petite circonscription fédérale à l'échelle régionale ? .....	40
c.	Partis néerlandophones : une alternative au vote par défaut pour des partis francophones ? .....	42
d.	Une offre politique différente des partis francophones .....	44
e.	L'influence des sondages et le vote stratégique contre la N-VA .....	46
f.	L'identité du vote : une préférence pour la « mentalité néerlandophone » .....	50
g.	Le vote pour une personnalité .....	51
VII.	Conclusion .....	53
VIII.	Bibliographie .....	56

## I. INTRODUCTION

Au lendemain du triple scrutin du 26 mai 2019, la campagne fait place aux analyses post-électorales des résultats des différents partis engagés aux quatre coins du pays. Parmi les différents constats, la montée du Vlaams Belang (VB) au Nord du pays, la montée du Parti du travail de Belgique (PTB) au Sud et la progression des écologistes dans toutes les régions du pays, particulièrement en Région de Bruxelles-Capitale<sup>1</sup>. Si l'on se penche sur les résultats dans cette dernière circonscription, on peut y constater un nombre record d'électeurs pour une liste du rôle linguistique néerlandais aux scrutins régionaux et européens depuis la création de la Région<sup>2</sup>.

En se basant sur les résultats régionaux de 2019, la population néerlandophone de Bruxelles représenterait 15,3% des électeurs, pourtant les déclarations fiscales faites en néerlandais s'élevaient à 8,2% en 2019. Quantifier précisément la répartition linguistique doit avant tout être nuancé<sup>3</sup>. On peut s'avancer sur les résultats des élections en affirmant que un tel nombre d'électeurs n'aurait pas pu être atteint sans le vote de non-néerlandophones bruxellois<sup>4</sup>, une précision sémantique qui sera développée dans une section du travail. Alors que ceux-ci ont plus de choix du côté francophone, certains ont décidé de faire confiance à un parti du rôle linguistique néerlandais à une ou plusieurs des trois élections (élections régionales, élections fédérales et élections européennes).

Le travail se penchera sur les motivations de ces électeurs non-néerlandophones à voter pour un parti ou une liste du collège électoral néerlandophone, AGORA n'étant pas un parti<sup>5</sup>, en s'intéressant plus particulièrement aux partis qui ont engrangé une progression en termes de voix en 2019 par rapport à 2014 à la région.

Pour répondre à cette question, les quatre listes néerlandophones ayant le plus progressé et la liste ayant perdu le plus ont été interrogées. La même démarche est opérée pour les électeurs afin de formuler des hypothèses sur les motivations des électeurs non-néerlandophones à voter pour un parti d'un rôle linguistique qui n'est pas le leur. Pour chacune des motivations

---

<sup>1</sup> SPF Intérieur, « résultats officiels élections 26 mai 2019 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2019.belgium.be> (consultée le 04 juin 2021).

<sup>2</sup> SÄGESSER Caroline, « Le vote en faveur des partis néerlandophones à Bruxelles », *Les @nalyses du CRISP en ligne*, 24 septembre 2019, [www.crisp.be](http://www.crisp.be) p.2.

<sup>3</sup> BX1, « 91,8% de francophones à Bruxelles ? Pourquoi ce chiffre doit être nuancé », 03 février 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://bx1.be> (consultée le 05 juin 2021).

<sup>4</sup> Entretien avec Guy Vanhengel, 17.03.2021, annexe 1.3.

<sup>5</sup> Entretien avec Pepijn Kennis, 02.04.2021, annexe 1.4.

identifiées, les théories du choix électoral appropriées<sup>6</sup>, le cadre théorique utilisé, sont mobilisées afin de déterminer si celles-ci sont applicables aux motivations exprimées par les électeurs.

Après un exposé de la méthodologie utilisée, le travail se divise en quatre parties. Les principaux modèles explicatifs du vote sont passés en revue dans le cadre théorique, le contexte institutionnel revient sur la création de la Région bruxelloise et la troisième partie se penche sur la stratégie suivie par les partis qui ont vu leurs résultats évolués en 2019. Enfin, la quatrième partie rassemble les hypothèses, construites par les recherches de terrain, des motivations des électeurs étudiés. Ces quatre parties sont articulées afin de répondre à la question de recherche suivante :

*Le vote d'électeurs non-néerlandophones pour des partis flamands aux élections fédérales, régionales et européennes de mai 2019 en Région de Bruxelles-Capitale : Quels étaient les enjeux pour les partis politiques et les motivations des électeurs ?*

L'intérêt de ce travail est multiple. Tout d'abord, la problématique étudiée est récente, aucune étude qualitative mobilisant des entretiens avec des électeurs n'a encore été réalisée sur ce sujet. Ce travail propose une démarche originale pour connaître les raisons latentes derrière les données chiffrées. Enfin, le travail se revendique qualitatif, il ne cherche pas à généraliser le choix électoral d'un échantillon d'électeurs à l'ensemble de tous les partis. Le travail formule en revanche des hypothèses de motivations électorales s'appuyant sur des entretiens avec des électeurs.

En conclusion, on verra que s'il faut souvent envisager une combinaison de facteurs pour expliquer la formation du choix électoral, les modèles explicatifs du vote envisagés restent pertinents. Les partis néerlandophones interrogés tentent chacun de convaincre l'électorat non-néerlandophone, se positionnant soit comme concurrent soit comme partenaire des partis francophones.

---

<sup>6</sup> MAYER Nonna, « Qui vote pour qui et pourquoi ? : Les modèles explicatifs du choix électoral », *Pouvoirs-Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, Le Seuil, 2007, 1 (120), pp.17-26.

## II. MÉTHODOLOGIE

L'exposé de la méthodologie utilisée est une étape importante qui permet de comprendre comment les résultats ont été atteints et pourquoi ce procédé a été privilégié plus qu'un autre. La méthodologie se doit d'être rigoureuse afin de donner au travail son caractère scientifique, chaque étape et procédé de collectes de données pouvant avoir son importance sur les résultats finaux du travail<sup>7</sup>.

Le but du travail étant de rechercher les motivations des électeurs non-néerlandophones à voter pour un parti flamand aux élections législatives (fédérales, régionales) et européennes de 2019 à Bruxelles, la méthodologie choisie est qualitative. L'analyse qualitative cherche à comprendre l'expérience et les pratiques des acteurs étudiés en les situant dans leur contexte<sup>8</sup>.

Il faut également insister sur le fait que les résultats du travail ne cherchent pas à être représentatifs du résultat des élections dont il est question. Les électeurs interrogés forment ensemble une seule catégorie d'acteurs étudiés ayant un point commun, ne pas se considérer bruxellois néerlandophone et avoir voté pour une liste néerlandophone à Bruxelles en 2019.

Comme la question de recherche l'indique, le travail s'inscrit dans un cadre spatio-temporel défini et limité : les élections de 2019 en Région de Bruxelles-Capitale. La question de recherche part d'un constat, l'augmentation du nombre de votes dans le collège néerlandophone et la diminution des votes dans le collège francophone pour les scrutins régionaux et européens. L'objectif du travail est d'étudier des comportements électoraux en prenant en considération un contexte donné dans une circonscription définie qui pourrait expliquer ces mouvements de voix.

Au vu de l'absence de littérature sur le sujet, mise à part les scores électoraux et les comparaisons de ces résultats avec les élections précédentes, le travail s'appuie sur une collecte de données réalisée au moyen d'entretiens. Les entretiens permettent au chercheur de récolter des données riches et nuancées qui font avancer la réflexion menée dans le travail. Ce type de récolte de données fait ressortir les perceptions, les interprétations et les expériences de l'interlocuteur<sup>9</sup>.

Le type d'entretien choisi est l'entretien semi-directif. L'entretien semi-directif offre au chercheur la possibilité de poser des questions précises, tout en laissant les interlocuteurs

---

<sup>7</sup> GRANDJEAN Geoffrey, « Guide de la rédaction du mémoire », Université de Liège, 2014, p.60.

<sup>8</sup> MARSH David, STOKER Gerry (éd.), « theory and methods in political science second edition », New-York, palgrave mac millan, 2002, p.197.

<sup>9</sup> VAN CAMPENHOUDT Luc, QUIVY Raymond., « Manuel de recherche en sciences sociales 4ème édition », Paris, Dunod, 2011, p.170.

amener de nouveaux éléments sur lesquels le chercheur peut rebondir. Cette liberté de développement dans le chef de la personne interviewée permet ainsi de faire émerger des résultats qui n'étaient pas attendus par l'intervieweur<sup>10</sup>.

Au total, cinq entretiens semi-directifs avec des représentants de listes du rôle linguistique néerlandophone ont été réalisés. Les partis ont été choisis sur base de leur importance dans la Région Bruxelles-Capitale, pour cela le scrutin européen est le plus pertinent puisque au-delà du vote civique, l'électeur y est motivé par un vote en soutien d'un parti<sup>11</sup>. La Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA), l'Open Vlaamse Liberalen en Democraten (Open VLD), GROEN et le Vlaams Belang sont les seuls à dépasser les 7000 voix pour le scrutin 2019<sup>12</sup>. Qui plus est, partant des résultats des élections de 2019, le travail s'est penché sur les partis ayant connu une augmentation ou diminution en voix, à nouveau on retrouve ici GROEN, la N-VA, l'Open VLD, le Vlaams Belang et la liste AGORA se présentant pour la première fois uniquement aux élections régionales et gagnant un député<sup>13</sup>.

Les personnes interrogées sont des représentants de leurs partis respectifs : Cielte Van Achter députée bruxelloise pour la N-VA, Guy Vanhengel député bruxellois et vice-président du parlement bruxellois pour l'Open VLD, Lotte Stoops députée bruxelloise pour GROEN, Pepijn Kennis député bruxellois pour la liste AGORA et Bob de Brabandere sénateur bruxellois pour le Vlaams Belang<sup>14</sup>. Ces entretiens se sont déroulés entre février et avril 2021.

A ces cinq entretiens s'ajoute un sixième entretien semi-directif avec Marcel Sel, un « journaliste, auteur, essayiste, chroniqueur, blogueur »<sup>15</sup> ayant milité pour le vote en faveur d'un parti néerlandophone par la publication d'un blog<sup>16</sup>. Cette personne a été interrogée pour ses motivations en faveur d'un parti flamand en tant que électeur non-néerlandophone.

Un septième entretien semi-directif était prévu, mais la personne sollicitée n'a pas répondu favorablement aux différentes demandes qui lui ont été envoyées entre novembre 2020 et

---

<sup>10</sup> *Ibid.* p.171.

<sup>11</sup> Direction générale de la Communication, Direction des relations avec les citoyens Unité de suivi de l'opinion publique, « DESK RESEARCH ELECTIONS 2009 Abstention et comportements électoraux aux élections européennes de 2009 », 13 novembre 2012, disponible à l'adresse suivante : <https://www.europarl.europa.eu> (consultée le 01 juillet 2021).

<sup>12</sup> SPF intérieur « Résultats officiels élections 26 mai 2019 », Belgium.be, dernière mise à jour le 04 juin 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://elections2019.belgium.be> (consultée le 04 juin 2021).

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Bob De Brabandere est sénateur coopté, il occupait la troisième place sur la liste pour le parlement bruxellois.

<sup>15</sup> Entretien avec Marcel Sel, 15.04.2021, annexe 1.6.

<sup>16</sup> SEL Marcel, « Bruxellois-e-s francophones, pour éviter la cata N-VA, votez flamand ! », 12 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <http://blog.marcelssel.com> (consultée le 04 juin 2021).



janvier 2021. Assita Kanko, actuellement députée européenne N-VA, présentait pourtant un profil pertinent dans le cadre de cette recherche puisque elle était auparavant affiliée au Mouvement Réformateur (MR). Madame Kanko a répondu à des questions par écrit<sup>17</sup>.

Enfin, il faut également signaler que plusieurs demandes d'entretiens ont été envoyées entre février et mai 2021 à Dave Sinardet, professeur à la VUB et à l'Université Saint-Louis, sans réaction de sa part. Le choix d'interroger Dave Sinardet se justifiait par ses déclarations précédant les élections où il conseillait de voter pour des partis flamands à Bruxelles<sup>18</sup> et ensuite se pencher sur les explications qu'il a avancées dans plusieurs médias après les élections<sup>19</sup>.

Le but du travail étant de formuler des hypothèses relatives aux motivations d'électeurs bruxellois non-néerlandophones de se tourner vers un parti néerlandophone, des électeurs correspondant au profil recherché ont été interrogés. L'entretien a été privilégié au questionnaire en ce qu'il implique de ne pas déterminer au préalable une série de raisons du choix électoral de la personne interrogée, on s'intéresse aussi à l'expérience de la personne et ses perceptions sur son comportement. Le but du travail n'aurait pas été atteint avec un questionnaire qui implique que l'on connaisse le monde de référence de la personne interrogée d'avance et exige un choix préalable de facteurs discriminants tandis que l'entretien n'exige pas de classement *a priori* des éléments déterminants<sup>20</sup>.

Neuf entretiens semi-directifs avec des électeurs ont été réalisés entre avril et mai 2021. Chaque entretien s'appuie sur un guide d'entretien<sup>21</sup> pouvant varier de manière adéquate en fonction du parti et des réponses obtenues. Le poids des partis et leurs progressions respectives sont des facteurs qui ont été pris en compte pour déterminer un minimum d'électeurs à interroger. Pour les deux premiers partis aux élections régionales, N-VA et GROEN, trois électeurs de chacune de ces formations politiques ont été contactés. Pour l'Open VLD, AGORA et le Vlaams Belang, un électeur a pu être interrogé. Pour ce dernier, le parti a lui-même envoyé un membre.

---

<sup>17</sup> Entretien par questions écrites avec Assita Kanko, 31.03.2021, annexe 2.

<sup>18</sup> WAVREILLE Aline, « Voter à Bruxelles pour des partis néerlandophones : bonne ou mauvaise idée ? » *RTBF*, 23 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 05 juin 2021).

<sup>19</sup> BELGA, « davantage de francophones ont voté pour des partis néerlandophones à Bruxelles » *VRTNWS* [flandreinfo.be](https://www.vrt.be), 27 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vrt.be> (consultée le 05 juin 2021) ; CARLOT Phillipe, « les francophones n'ont plus d'élus au parlement flamand ; les votes flamands sont plus nombreux à Bruxelles », *RTBF*, 27 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 05 juin 2021).

<sup>20</sup> BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, « *L'entretien* », série « L'enquête et ses méthodes », 2e éd., Paris, Armand Colin, 2007, p.37.

<sup>21</sup> Guide d'entretien pour les électeurs, annexe 3.

Par l'entretien de Marcel Sel, un électeur du Socialistische Partij Anders (SP.a devenu Vooruit en 2021) a également été interrogé, mais le fait que ce parti soit présent est totalement fortuit puisque Marcel Sel a été sollicité sans considérer son choix électoral au préalable.

Pour les autres partis politiques, un ancien étudiant en science politique de l'ULiège, désormais domicilié à Bruxelles, a fait suivre un message à l'attention de ses contacts, deux personnes volontaires se sont manifestées de la sorte. Les six autres électeurs se sont proposés, à la suite de publications dans des groupes communaux citoyens des 19 communes bruxelloises, sur le réseau social Facebook. Le message posté ne limitait pas les partis, à savoir que tous les partis et listes étaient envisageables. Il faut signaler que personne ne s'est manifesté pour le SP.a, le Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V) et le Partij van de Arbeid van België (PVDA).

Il y a là un biais possible, à savoir que les personnes interrogées sont volontaires. Les personnes qui ne se manifestaient pas ne pouvaient donc pas être interrogées, mais au vu de l'analyse de type qualitative nécessitant des entretiens semi-directifs, pour une question de temps et de faisabilité, il n'était pas possible d'envisager un nombre illimité d'entretiens.

En raison du contexte sanitaire les entretiens se sont déroulés par appel téléphonique ou en visioconférence. Toutes les retranscriptions de ces entretiens sont disponibles en annexe.

A côté de ces entretiens, le travail mobilise aussi des articles de presse afin de mieux saisir le contexte avant les élections, la littérature scientifique existante analysant le résultat de ces élections, et enfin les théories du choix électoral, le cadre théorique pertinent.

Enfin, une présentation des résultats moyens de quatre partis dans des cantons socio-économiquement proches s'est révélée pertinente dans une section du travail pour illustrer les écarts entre les résultats des trois dernières élections régionales pour GROEN, ECOLO, la N-VA et le MR, considéré comme le parti francophone représenté le plus proche de ce parti flamand dans l'arène politique francophone<sup>22</sup>. Si les questions socio-économiques restent des indicateurs pertinents pour situer les positions partisans des électeurs, cette analyse doit être prise avec beaucoup de précaution puisque les caractéristiques socio-économiques d'un canton

---

<sup>22</sup> Consortium EOS RepResent (UCLouvain, ULB, UA, VUB, KULeuven), « Les Flamands et les Wallons ont voté pour des partis différents le 26 mai – mais leurs avis divergent moins sur les politiques publiques qu'ils souhaitent : Note sur base de l'étude RepResent », 04 juin 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.frs-fnrs.be> (consultée le 05 juin 2021).

ne définissent pas à elles seules les motivations électorales de ses habitants, les motifs de vote ayant évolués au fil du temps<sup>23</sup>.

### III. CADRE THÉORIQUE

S'agissant d'étudier le comportement électoral d'électeurs définis par des caractéristiques spatio-linguistiques, ce travail utilise la sociologie électorale afin de replacer leur comportement électoral dans des modèles explicatifs du vote. Si l'acte de voter est l'objet du travail, ce sont avant tout son processus, les motivations et représentations de ceux qui posent cet acte qui sont recherchés.

La sociologie électorale peut se définir comme « la discipline qui étudie les facteurs déterminants du vote en situant ce dernier dans l'ensemble des interactions sociales »<sup>24</sup>.

La participation électorale fait partie d'un ensemble plus grand, celui de la participation politique définie comme « l'ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le système politique »<sup>25</sup>.

Celle-ci peut s'exprimer de plusieurs manières, par des formes conventionnelles comme le fait d'aller voter ou non-conventionnelles comme le fait de manifester<sup>26</sup>. La participation électorale est donc une forme de participation politique qui, à la différence des autres modes d'actions, présente les trois caractéristiques suivantes : le vote est un acte individuel qui se déroule dans un cadre institutionnalisé, il se produit à un moment prédéfini et est régulier sauf exceptions, et il produit des effets qui ont force de droit<sup>27</sup>. Autrement dit, les résultats issus des votes individuels deviennent une contrainte qui s'impose à tous.

Avec l'établissement de la démocratie représentative comme type de régime politique et ensuite l'extension du suffrage universel à intervalle régulier, le vote s'est institutionnalisé et a commencé à définir l'organisation du pouvoir au sein de la société démocratique en accordant aux gouvernants la légitimité nécessaire pour représenter ceux qui les ont élu. L'élection est donc synonyme de délégation de pouvoir, étudier le vote revient à étudier ce processus.

---

<sup>23</sup> DANDOY Régis, « Les questions socio-économiques, une différenciation essentielle ? », *In* : DELWIT Pascal, VAN HAUTE Emilie, « Le vote des Belges. Le comportement électoral des Bruxellois et des Wallons aux élections du 10 juin 2007 », Presses Universitaires de Bruxelles, Bruxelles, 2008, pp.69-70.

<sup>24</sup> FROGNIER André-Paul, « Sociologie électorale et histoire », *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1975, 3-4, p.391.

<sup>25</sup> BRAUD Philippe, « sociologie politique 12<sup>e</sup> édition », Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2016, p.359.

<sup>26</sup> DOUILLET Anne-Cécile, « Sociologie politique : comportements, acteurs, organisations », Armand Colin, 2017, p.29.

<sup>27</sup> REYNIE Dominique, « Participation électorale », *In* PERRINEAU Pascal, REYNIE Dominique (dir.), « Dictionnaire du vote », Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp.724-726.

L'étude du choix électoral est d'ailleurs devenue une branche de la science politique et de la sociologie politique, de nombreux académiques ont consacré leurs recherches à formuler des modèles explicatifs du vote, pour chercher à comprendre ce qui pousse un individu à poser son choix pour un parti ou un candidat plutôt qu'un autre.

Parmi ces théories nous présentons les trois modèles historiques du choix électoral, les analyses économiques et la théorie du choix rationnel, les déterminants idéologiques et l'identification partisane, et enfin le modèle sociologique. Chacune de ces théories est expliquée et détaillée dans les sections suivantes afin de construire le cadre théorique.

Le travail développe également deux autres orientations théoriques, la théorie du vote utile, également connu comme vote stratégique et le rôle pris par les médias et les sondages au fil du temps.

Dans la dernière partie du travail, il faudra également envisager le vote contestataire et le vote motivé par le profil des candidats pour apporter une réponse appropriée aux motivations des électeurs interrogés.

## 1. LES APPROCHES CLASSIQUES DES THÉORIES DU CHOIX ÉLECTORAL

Si ces théories se sont imposées comme les théories classiques du choix, c'est parce que elles ont été parmi les premières à émerger dans le champ d'étude de la science électorale. Depuis leur émergence dans la seconde moitié du vingtième siècle, elles se sont imposées comme une référence en la matière en s'appuyant sur les premières grandes enquêtes empiriques, menées aux Etats-Unis<sup>28</sup>. Toutefois, ces théories ne doivent pas être considérées comme les seuls modèles envisageables pour répondre au « pourquoi » du vote, d'autres théories ont émergé en critiquant leur déterminisme.

### a. Analyses économiques et théorie du choix rationnel

Le modèle économique du vote naît à travers les travaux de Anthony Downs dans « An Economic Theory of Democracy »<sup>29</sup> dans lequel il décrit l'électeur comme étant un consommateur rationnel prêt à donner sa voix à la meilleure offre sur le marché, c'est-à-dire celle qui maximise ses bénéfices et rejoint ses préférences<sup>30</sup>. Avec cette théorie, le vote ne serait donc pas dépendant d'une affiliation partisane ou d'un ensemble de croyances portées par l'électeur, mais d'une structuration de préférences sur des enjeux que celui-ci cherche à

---

<sup>28</sup> MAYER Nonna, « Qui vote pour qui et pourquoi ? : Les modèles explicatifs du choix électoral », *op.cit.*, p.17.

<sup>29</sup> DOWNS Anthony, « An Economic Theory of Democracy », New York (NY), Harper and Brother, 1957.

<sup>30</sup> MAYER Nonna, « Qui vote pour qui et pourquoi ? : Les modèles explicatifs du choix électoral », *op.cit.*, p.21.

maximaliser. Plus un parti se rapprochera des préférences de l'électeur, plus il sera probable qu'il votera pour ce parti. On présuppose donc que l'électeur a des préférences, et est capable de les ordonner. Comme Boy et Mayer le résumant, la « perception des candidats en présence, de leurs promesses futures et de leurs réalisations passées, pèserait plus sur son choix que les affiliations partisans »<sup>31</sup>.

La rationalité serait alors le déterminant du vote, ce choix doit être cohérent et instrumental. Le vote n'est pas une expression, mais un moyen pour atteindre un but intéressé. Autrement dit, un choix est rationnel s'il constitue le meilleur moyen d'atteindre une certaine fin, de manière logique et cohérente.

Dans la lignée de l'approche économique du vote, certains postulent que l'électeur se base sur l'état de l'économie avec ses variables, le chômage, l'inflation, la croissance pour soutenir les gouvernants en place ou les punir en privilégiant les candidats adverses<sup>32</sup>. Cette vision semble fort économique, et elle néglige une série de déterminants issus de dynamiques collectives. Elle nie, par exemple, la place que d'autres préoccupations peuvent prendre dans le choix des électeurs, comme c'est le cas pour le climat aujourd'hui<sup>33</sup>. Ces nouveaux enjeux peuvent ensuite mobiliser un nombre important d'individus qui se positionneront dans l'isoloir adéquatement avec leur militantisme. C'est le cas en Belgique qui a assisté à une série de marches pour le climat organisées par « Youth for climate » à la veille des élections de mai 2019.

Cette approche donne un rôle essentiel au choix atomisé de l'individu et ne remplace pas celui-ci dans un ensemble, négligeant entre autres les mouvements de masse ou encore les structures sociales qui amènent les électeurs à poser leur choix électoral en fonction du groupe auquel ils se sentent appartenir. Elle part, d'autant plus, du postulat que l'électeur a des préférences préétablies et connaît ses intérêts.

#### b. Modèle psychosociologique et identification partisane

Le modèle psychosociologique explicatif du vote accorde au contraire plus d'importance à l'identification de l'électeur par rapport à un groupe, et plus particulièrement par rapport à un parti miroir de ce groupe. On trouve son origine dans l'ouvrage « The American Voter »<sup>34</sup> dans

---

<sup>31</sup> BOY Daniel, MAYER Nonna, « Les variables lourdes en sociologie électorale. Etat des controverses », *Enquête*, vol.5, 1997, p.111.

<sup>32</sup> MAYER Nonna, « Qui vote pour qui et pourquoi ? : les modèles explicatifs du choix électoral », *op.cit.*, p.22.

<sup>33</sup> COLLARD Fabienne, « Énergie et climat : des enjeux au centre du scrutin », Les @nalyses du CRISP en ligne, 22 mai 2019, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

<sup>34</sup> CAMPBELL Angus, CONVERSE Philip E., MILLER Warren E., STOKES Donald E., « The American Voter », New York, Wiley, and Sons, 1960.

lequel des chercheurs de l'université de Michigan obtiennent leurs résultats par des enquêtes menées sur un échantillon représentatif de l'électorat américain au moment des élections présidentielles.

Contrairement au modèle économique rationnel de Downs, ces chercheurs estiment que la plupart du temps, l'électeur n'est pas intéressé et ne s'y connaît pas vraiment en politique. En revanche, les électeurs s'identifient à un parti, aux positions qu'il défend de manière systématique à chaque élection. Ce processus est de l'ordre psychologique, il s'agit d'un attachement partisan qui ne repose pas sur une réflexion calculée de la part de l'électeur, mais qui est influencée par les parents, le milieu social et professionnel. L'électeur cherche avant tout un point de référence et de la stabilité. Le déterminant du vote d'après le modèle psychosociologique serait le suivant :

« La variable-clé du vote à leurs yeux est « l'identification partisane », attachement affectif et durable de l'électeur à un des deux grands partis qui structurent la vie politique américaine. Elle fonctionne comme un écran perceptif, filtrant la vision du monde des électeurs. Plus ils s'identifient à un parti, plus ils sont favorables aux candidats et aux positions qu'il soutient. La majorité des électeurs apparaît peu informée et peu intéressée par les questions politiques, incapable d'une réflexion abstraite et idéologique. Mais ils ont comme points de repère leurs lunettes partisans »<sup>35</sup>.

Ce modèle laisse peu de place aux changements et n'anticipe pas la volatilité de l'électeur, un phénomène qui a pris de l'ampleur au fil du temps dans plusieurs démocraties représentatives occidentales<sup>36</sup>. Patrick Lehingue nuance néanmoins ce concept pour lequel il considère qu'il n'y a pas de mesure commune pour l'observer. En fait, celle-ci ne serait qu'une question de point de vue, la volatilité peut être vue comme le passage des électeurs d'un parti à un autre, à ce moment-là elle est importante. Elle peut aussi être vue comme le passage d'électeurs d'une orientation politique à une autre (par exemple de droite à gauche), dans ce cas-ci la volatilité

---

<sup>35</sup> BOY Daniel, MAYER NONNA, « Les variables lourdes en sociologie électorale. Etat des controverses », *op.cit.*, p.110.

<sup>36</sup> NIE Norman H., VERBA Sydney, PETROCIK John R., « The Changing American Voter, Cambridge » (Mass.), Harvard University Press, 1979 ; SWYNGEDOUW Marc, MAYER Nonna, BOY Daniel, « Mesure de la volatilité électorale en France 1993-1997 », *Revue française de science politique*, 50<sup>e</sup> année, n°3, 2000. pp. 489-514 ; AARTS Kees, THOMASSEN Jacques, « Dutch Voters and the Changing Party Space 1989-2006 », *Acta Politica*, 2008, vol.43 pp.203-234.

électorale n'est pas aussi importante<sup>37</sup>. Une chose est sûre, le choix de l'électeur n'est pas aussi stable au fil des élections comme le modèle de Michigan tente de le prédire.

En Belgique, des enquêtes postélectorales à l'occasion des élections fédérales, régionales/communautaires et européennes de 2014 ont démontré que la plupart des électeurs (au moins 60% des Wallons, des Flamands et des Bruxellois d'un échantillon) accorderaient leur préférence à plus d'un parti. La proportion d'électeurs qui n'apprécient aucun parti est supérieure à la proportion de personnes qui se disent en faveur d'un seul parti, en Flandre et surtout à Bruxelles<sup>38</sup>.

Ces recherches montrent bien que l'on se trouve assez loin du modèle de l'identification partisane « naïve » comme principale explication du choix électoral selon laquelle les électeurs sont prédisposés à ne se sentir proche que d'un seul parti.

### c. Modèle sociologique

Dans « The peoples'choice »<sup>39</sup>, Lazarsfeld et ses coauteurs étudient l'impact de la campagne électorale sur la formation du choix électoral de l'électeur américain à l'occasion des présidentielles de 1940. Pour ce faire, ils interrogent à plusieurs reprises des électeurs issus d'un panel représentatif d'un comté. Les résultats obtenus montrent que le choix de l'électeur n'est pas le produit d'une décision individuelle raisonnée, mais qu'il est, chez la plupart des personnes interrogées, déterminé par le contexte social de l'électeur<sup>40</sup>. Les déterminants sociaux de l'individu comme sa religion, son lieu de résidence et sa condition sociale permettent de prédire son vote.

Le facteur explicatif du vote selon ce modèle dépend plus des conditions de vie de l'individu que d'un raisonnement.

C'est la naissance du modèle sociologique du vote. Il pose finalement les bases du modèle expliqué ci-avant, l'identification partisane, deux modèles qui critiquent l'approche rationnelle de l'électeur en mettant davantage en évidence les caractéristiques sociologiques de l'individu pour expliquer son comportement électoral. « L'électeur penserait politiquement comme il est

---

<sup>37</sup> LEHINGUE Patrick, « La volatilité électorale. Faux concept et vrai problème : fluidité des définitions, infidélités des mesures et flottement des interprétations », *Cahiers de sociologie politique de Nanterre*, 2-3, 1997, pp.123-177.

<sup>38</sup> KELBEL Camille, WILLOCQ Simon, « Un électeur, plusieurs partis ? Affinités partisans multiples et vote fractionné », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2324-2325, no. 39-40, 2016, pp.15-16.

<sup>39</sup> BERELSON Bernard, LAZARSELD Paul F., MAC PHEE William, « Voting. A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign, Chicago » (Ill.), University of Chicago Press, 1954.

<sup>40</sup> BOY Daniel, MAYER NONNA, « Les variables lourdes en sociologie électorale. Etat des controverses », *op.cit.*, pp.109-110.

socialement »<sup>41</sup>. Ce modèle s'inscrit dans la lignée d'études menées entre autres sur le vote de classe<sup>42</sup>, le vote en fonction du genre<sup>43</sup> etc.

Evidemment, tous ces modèles sont combinables, et ne s'opposent pas fondamentalement. La position d'un électeur n'est plus aussi tranchée comme cela a été démontré en Belgique où il faut plutôt parler de multi-préférence.

## 2. LE VOTE STRATÉGIQUE

Face à cette évolution et l'incapacité de ces trois modèles classiques du vote à expliquer le changement, de nouvelles études sont apparues pour saisir le nouveau comportement de l'électeur. Parmi ces études, il faut mentionner le vote sur enjeux parmi lesquels, le vote stratégique, parfois aussi appelé vote utile<sup>44</sup>.

Il désigne « un vote pour un candidat autre que celui que l'on préfère, motivé par la volonté que son vote soit plus efficace »<sup>45</sup>. Cela implique que l'électeur a des préférences, ne les suit pas et privilégie un autre candidat à sa préférence initiale, que l'électeur anticipe les résultats des élections et que sa seule motivation est de rendre son vote efficace. Afin de prédire si le vote d'un électeur est motivé de la sorte, il faudrait l'interroger afin de montrer qu'il aurait voté différemment s'il avait tout simplement suivi ses préférences<sup>46</sup>.

Cette approche accorde en réalité une grande place à l'interprétation de l'électeur et le contexte de l'élection. Comment l'électeur a-t-il interprété les enjeux, connaît-il réellement ces enjeux, choisit-il vraiment le candidat qui rend particulièrement son vote efficace, ce vote est-il l'expression de son analyse personnelle ou bien d'un mouvement collectif ? D'une élection à l'autre, l'électeur peut choisir d'exprimer un vote utile ou un vote qui suit ses préférences en fonction des enjeux de l'élection.

---

<sup>41</sup> MAYER NONNA, « Qui vote pour qui et pourquoi ? : les modèles explicatifs du choix électoral », *op.cit.*, p.18.

<sup>42</sup> GOUGOU Florent, « Chapitre 2 : Du vote de classe au vote des classes : Les usages du concept de vote de classe », In FILLIEULE Olivier, HAEGEL Florence, HAMIDI Camille, TIBERJ Vincent (dir.), « Sociologie plurielle des comportements politiques : Je vote, tu contestes, elle cherche... », Paris, Presses de Sciences Po, 2017, pp.69-92.

<sup>43</sup> WELCH Susan, HIBBING John, « Financial Conditions, Gender, and Voting in American National Elections », *The Journal of Politics*, Feb.1992, Vol. 54, No. 1, pp.197-213.

<sup>44</sup> COX Gary W., « Making vote counts: strategic coordination in the world's electoral systems », Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

<sup>45</sup> DORMAGEN Jean-Yves, MOUCHARD Daniel, « Introduction à la sociologie politique », 3<sup>e</sup> édition : chapitre 11 : « Les comportements électoraux. Deuxième partie : les approches par les choix individuels », Bruxelles, De Boeck, 2010, p.199.

<sup>46</sup> *Ibid.*



Si on prend le cas des élections présidentielles françaises cette approche a pu être mesurée<sup>47</sup>. Au premier tour, l'électeur pourra généralement voter pour le candidat de son choix, sa préférence numéro une, à moins qu'il ne décide de donner du poids à un candidat qu'il veut voir au second tour, parce que sa préférence numéro une a peu de chances de s'y retrouver. A ce moment-là c'est déjà un vote stratégique. Si sa préférence numéro une est éliminée au second tour, l'électeur est face à un choix : soit il ne vote pas, soit il s'abstient, soit il vote pour un des deux candidats du second tour. Dans ce dernier cas, l'électeur en question pourra orienter son vote sur le candidat qu'il apprécie le plus entre les deux choix possibles, ou voter contre le candidat qu'il apprécie le moins. Ce vote sera stratégique parce qu'il ne s'agit pas de suivre sa préférence initiale, celle-ci n'est plus possible, on pourrait alors parler d'une nouvelle préférence ou de préférence numéro deux. Le fait d'aller voter et de ne pas s'abstenir, montre que l'électeur veut jouer un rôle dans le résultat de l'élection, il considère que son vote a une utilité.

En soi, on pourrait argumenter que tout vote est utile, en ce que celui-ci est l'expression de la préférence de l'électeur, mais cette préférence tient compte de celle des autres et peut changer d'une élection à l'autre :

« le vote « utile » désigne le fait qu'un électeur, doté d'un système de préférences concernant tous les candidats ( $A > B > C$ ), ne désigne pas son candidat favori (A) dans un scrutin uninominal. [...] grâce à son environnement informationnel, l'électeur connaît approximativement les chances de chaque candidat. Si elles correspondent à ses propres préférences ( $A > B > C$ ), il n'a aucune raison de ne pas être « sincère ». Si, en revanche, les préférences collectives révélées par les sondages diffèrent des siennes ( $C > B > A$ ), l'électeur peut souhaiter que son vote serve à les modifier pour qu'elles ressemblent le plus aux siennes, lorsque seule la première place est décisive. Sachant que A n'a que peu de chance et que c'est sa pire option, il va choisir B. En ce sens, on peut même affirmer que *tout vote est utile* ou stratégique, s'il est défini comme l'action ayant le plus de chance de rapprocher les préférences collectives de ses propres préférences individuelles »<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> Harris Interactive Département Politique – Opinion, « Le 2nd tour de l'élection présidentielle 2017 Composition des différents électorats, motivations et éléments de structuration du vote », 7 mai 2017, disponible à l'adresse suivante : <http://harris-interactive.fr> (consultée le 15 juin 2021), p.10.

<sup>48</sup> ALLISSON François, BRISSET Nicolas, « Une approche stratégique du vote. À propos de « Vote par approbation, vote par note » », *Revue économique*, 2014, vol.65, n°3, p.684.

Première précision de cette définition, il s'agit d'un scrutin uninominal où seule la première place est décisive. Alors le vote utile est-il intimement lié à un mode de scrutin, le scrutin majoritaire uninominal ?

Le vote stratégique tendrait à être plus présent dans les systèmes compétitifs entre deux ou trois partis qui structurent la vie politique, mais dans lesquels d'autres plus petits partis existent aussi. Selon la loi de Duverger, les systèmes majoritaires à un tour ont tendance à favoriser le bipartisme<sup>49</sup>. Il est important de préciser que si les systèmes majoritaires favorisent les grands partis, ils n'impliquent pas la disparition des autres partis ni empêchent l'apparition de nouveaux partis, la loi de Duverger doit donc être vue plus comme une tendance que un principe général.

Dans ce type de système, l'électeur qui ne se retrouve dans aucun des deux partis, mais préfère un parti qui n'a aucune chance de passer dans un système majoritaire à un tour, va souvent décider de tout même voter pour un de ces deux partis ayant le plus de chance de passer. C'est l'exemple des élections législatives en Grande-Bretagne où chaque circonscription n'envoie que un député après une élection à un tour. Le vote stratégique est également assez présent dans les systèmes majoritaires à deux tours, comme les législatives françaises où il faut que le parti qui soit élu obtienne une majorité simple, rarement acquise après le premier tour. Ce cas se rapproche des élections présidentielles françaises qui ont été démontrées ci-avant.

Dans un système proportionnel, le vote utile fait sûrement moins de sens parce que la proportionnelle cherche à refléter au mieux les différentes sensibilités politiques de la société. On est donc face à un système avec une multitude de partis où on pourrait croire que l'électeur aura plus vite tendance à voter de manière sincère. Il ressort, en effet, d'élections expérimentales conduites par des chercheurs de l'Université de Montréal que la proportionnelle ne semble pas produire un vote plus sincère<sup>50</sup>.

Une précision doit être apportée à ce sujet, les systèmes proportionnels font généralement usage du seuil électoral (fixé à 5% en Belgique<sup>51</sup>) afin de garantir une certaine stabilité et faciliter la formation d'un gouvernement. Ce mécanisme peut changer la réflexion de certains électeurs qui au lieu de voter pour le parti qu'ils préfèrent, qui est un petit parti avec peu de garanties

---

<sup>49</sup> DUVERGER Maurice, « Les partis politiques », Paris, Armand Colin, 1951.

<sup>50</sup> LABBE ST-VINCENT Simon, « La proportionnelle a-t-elle des effets vertueux ? Une étude expérimentale », *Politique et Sociétés*, 2013, 32(3), p.54.

<sup>51</sup> Loi du 13 décembre 2002 portant diverses modifications en matière de législation électorale (M.B du 20 janvier 2003), art.16.

d'obtenir un siège, vont voter pour leur second choix qui est un parti assuré d'obtenir des sièges au parlement afin que leur vote compte.

Autre possibilité inhérente au système proportionnel, le fait de devoir faire des coalitions peut amener des électeurs à voter pour un parti qu'ils veulent voir monter dans une coalition, et négliger le parti qui aurait récolté leur préférence parce que celui-ci apparaît dans une position confortable pour prétendre à une participation gouvernementale ou n'a aucune chance d'y participer, par ce vote l'électeur veut maximiser les chances de voir sa coalition préférée aboutir<sup>52</sup>.

Dernière précision, c'est bien l'aspect de la connaissance, des informations que l'électeur reçoit qui est important et peut l'amener à exprimer ce type de vote. Avec la facilitation de l'accès à l'information, les médias peuvent jouer ce rôle et à travers eux, les sondages.

### 3. L'INFLUENCE DES SONDES ET DES MÉDIAS SUR LE CHOIX ÉLECTORAL

Contrairement aux théories précédentes, cette approche-ci n'est pas un modèle explicatif du vote à proprement dit. Les sondages sont un moyen qui aide l'électeur à s'informer, structurer et réfléchir son choix. Il faut donc plutôt parler d'une source d'informations qui dans certains cas va influencer une motivation<sup>53</sup>. Les sondages remplissent un rôle informatif pour les électeurs, et servent les hommes et femmes politiques durant la campagne ou pendant une législature en faisant office de bulletin<sup>54</sup>.

Dans certains cas, le sondage préélectoral devient un outil d'aide à la décision électorale du citoyen qui peut l'amener à poser un choix individuel en fonction du choix collectif que le sondage illustre. L'électeur qui pose ce vote se base à ce moment sur les intentions de vote des autres électeurs (à vrai dire d'un échantillon représentatif). Il ne faut toutefois pas généraliser ce type de comportement, tout le monde ne regarde pas les sondages. La proportion d'individus qui opère ce genre de calcul reste faible, changer le résultat d'une élection de la sorte reste rare. L'effet est marginal, mais n'est pas à exclure, « il reste qu'il peut produire, dans certaines conjonctures politiques, des déplacements de voix de 2 ou 3 points qui peuvent suffire à modifier les scores attendus »<sup>55</sup>.

---

<sup>52</sup> VERTHE Tom, BOL Damien, BEYENS Stéphanie, BLAIS André, « Making Votes Count in Parliament or Government? », *Journal of Elections, Public Opinion, and Parties*, 2017,17(4), pp.389–412.

<sup>53</sup> MICHEAU Frédéric, « La prophétie électorale. Les sondages et le vote », Paris, Les éditions du cerf, 2018, pp.195-198.

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> CHAMPAGNE Patrick. « Les sondages, le vote et la démocratie », *Actes de la recherche en sciences sociales* », 1995, Vol. 109, p.85.

Le sondage peut être une source d'information qui va fonder une décision de l'électeur, mais il dépend aussi de la perception de l'électeur et de la justesse du sondage :

« Le vote stratégique dépend des perceptions de l'issue du scrutin. Par conséquent, il est nécessaire que les informations fournies par les sondages soient correctes, c'est-à-dire qu'elles correspondent aux résultats de l'élection. Il faut aussi que les électeurs calculateurs appuient leur stratégie sur une lecture exacte des sondages. Dans le cas contraire, les calculs ne peuvent être que faussés et la stratégie manque ses objectifs »<sup>56</sup>.

#### 4. LE VOTE POUR UN PARTI DU RÔLE LINGUISTIQUE OPPOSÉ DANS UN SYSTÈME COMMUNAUTAIRE MULTI-PARTISAN, QUELLE PLACE DANS LES APPROCHES CLASSIQUES ?

Après avoir présenté le cadre théorique, il faut essayer de replacer la particularité du vote qui nous intéresse dans ces approches. Bien entendu, le vote de non-néerlandophones pour un parti flamand n'est pas une motivation univoque, il existe différentes explications possibles en fonction des électeurs, mais aussi des partis concernés. Autrement dit, quelles théories existe-t-il pour expliquer le vote d'un électeur d'un rôle linguistique donné pour un parti d'un rôle linguistique différent dans un système communautaire multi-partisan ?

La notion de rôle linguistique est liée à celle de région linguistique en Belgique. Bruxelles étant une région bilingue, il est possible pour un électeur de la communauté française de voter pour un candidat de la communauté flamande et vice-versa. Si ce comportement électoral peut justifier une étude, c'est avant tout parce qu'il pose question à première vue quand on regarde les principaux partis de l'arène politique néerlandophone.

On a d'une part les partis politiques qui font partie d'une famille politique avec un équivalent francophone, l'OPEN VLD : le MR, le CD&V : le Centre Démocrate Humaniste (CDH), le SP.a : le PS, GROEN : ECOLO, et le PVDA : le PTB (ce parti est un parti unitaire)<sup>57</sup>. D'autre part, on retrouve les partis militant pour l'indépendance de la Flandre au niveau de l'échiquier politique néerlandophone, le Vlaams Belang et la N-VA qui n'ont pas d'homologues francophones.

Durant les années soixante et septante, la structure sociale et politique belge s'est métamorphosée avec la scission des partis traditionnels en deux ailes linguistiques et l'arrivée de partis régionalistes de chaque côté de la frontière linguistique. Après le clivage religieux et

---

<sup>56</sup> MICHEAU Frédéric, « la prophétie électorale. Les sondages et le vote », *op cit.* p.200.

<sup>57</sup> DANDOY Régis, DE DECKER Nicolas, « Peut-on encore parler de partis-frères en Belgique ? », In PILET Jean-Benoît, DE WAELE Jean-Michel, JAUMAIN Serge, « L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ? », Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009, pp.19-35.

clivage socio-économique, le clivage linguistique s'est renforcé dans la structure politique belge<sup>58</sup>. La question qu'il faut alors se poser, est la suivante : ce clivage est-il au centre des préoccupations des électeurs au moment de voter ?

Une étude en 2014 visant à mesurer l'importance du sujet dans le choix électoral auprès d'un échantillon d'électeurs wallons et flamands (les Bruxellois n'y sont pas inclus) montre que le thème « réforme de l'Etat » est jugé important (42,5% en Flandre, 56,5% en Wallonie). Ces chiffres doivent toutefois être nuancés puisque le thème n'est pas considéré comme déterminant au moment de voter par rapport à d'autres thèmes comme l'emploi et l'économie<sup>59</sup>.

Au regard de la théorie du choix rationnel, on pourrait argumenter que le sujet « relations entre les deux communautés » est une des préférences électorales, derrière par exemple le climat et la mobilité. Ces deux électrices se dirigent vers un parti qui respecte leurs priorités :

« pour moi c'est très clair que je ne pourrais jamais voter pour un parti ou une personne qui expriment des opinions, on va dire d'isolement par rapport à l'autre communauté [...] Mais même quand je suis l'actualité, les personnes qui vont aller jeter des pavés dans la mare et créer des problèmes communautaires, même si elles se disent ouvertes à la coopération et tout à fait fédéraliste »<sup>60</sup>.

« j'étais MR et j'ai arrêté de voter MR quand ils se sont associés avec le Front Des Francophones parce que j'ai trouvé que Maingain attisait la haine contre les Flamands. Et je ne veux pas qu'on attise la haine, ni contre les uns contre les autres, c'est pour ça je ne voterais jamais pour des gens comme le Vlaams Belang ou même la NVA »<sup>61</sup>.

Au contraire, le sujet n'est pas déterminant dans le choix électoral de cet électeur non-néerlandophone, même si le sujet « communautaire » est une des priorités dudit parti, l'électeur en question s'identifie à ce parti flamand pour d'autres raisons :

« Je trouve aussi que dans les médias dans les émissions du dimanche avant midi dès qu'il y a des représentants de la N-VA j'étais plutôt d'accord avec ce qu'ils disaient avec

---

<sup>58</sup> MUGHAN Anthony, « chapter four: Belgium », *In* FRANKLIN Mark, MACKIE Thomas, VALEN Henry et al. « electoral change, responses to evolving social and attitudinal structures in western countries », Colchester, ECPR press, 2009, pp.91-108.

<sup>59</sup> DESCHOUWER Kris, DE WINTER Lieven, REUCHAMPS Min, SINARDET Dave, DODEIGNE Jérémy, « Les attitudes communautaires et le vote », *In* DESCHOUWER Kris, DELWIT Pascal, HOOGHE Marc, BAUDEWYNS Pierre, WALGRAVE Stefan. « Décrypter l'électeur. Le comportement électoral et les motivations de vote », Lannoo Campus : Tielt, Lannoo, 2015, pp.166-167.

<sup>60</sup> Entretien avec une électrice AGORA, 30.04.2021, annexe 1.10.

<sup>61</sup> Entretien avec électrice Open VLD, 22.05.2021, annexe 1.14.

leur façon de voir les choses, en tout cas la façon dont ils la présentaient et ce qui m'a conforté dans l'idée que c'était un parti qui me correspondait pour ses idées au-delà du fait que ce soit un parti flamingant bien évidemment »<sup>62</sup>.

Enfin, la dimension identitaire du vote doit également être envisagée puisque on fait référence à l'identité et la langue de l'électorat par rapport à celles des partis. « L'utilité identitaire provient de l'acte de voter lui-même et de la manière dont cet acte renforce l'auto-identification de l'électeur à une ou plusieurs catégories sociales »<sup>63</sup>. La personne vote pour un parti parce que celui-ci représente un groupe auquel cette personne s'assimile. Le modèle psychosociologique examiné plus haut se vérifie dans notre cas.

La Région de Bruxelles-Capitale étant bilingue et enclavée en Flandre, rien n'empêche en effet un Bruxellois francophone à se sentir plus proche de la communauté flamande pour des aspects autres que simplement la langue :

« En ce qui concerne (*la langue*), oui ça a toujours été francophone du fait que à la maison on parlait le français bien sûr [...] Par contre, si demain la Belgique devait se séparer, je dis si ça devait arriver, j'irais du côté néerlandophone et pas du côté francophone. J'irais du côté néerlandophone pour la bonne raison que j'estime que du côté néerlandophone on est beaucoup plus discipliné, on a moins de problèmes [...] »<sup>64</sup>.

#### **IV. LA NAISSANCE DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE, UNE ARCHITECTURE SPÉCIALE POUR UNE RÉGION À PART**

Avant d'analyser de manière détaillée le vote de non-néerlandophones pour des partis flamands aux élections de mai 2019 en Région bruxelloise, il faut d'abord revenir sur la structure institutionnelle de la région et sa logique bicommunautaire.

Reconnue en 1989 avec la « Loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises »<sup>65</sup>, la Région de Bruxelles-Capitale devient la troisième région dans l'architecture fédérale belge après les régions flamandes et wallonnes.

Depuis la sixième réforme de l'Etat, Bruxelles-capitale bénéficie d'une autonomie constitutive. Elle adopte cependant toujours des ordonnances et non des décrets. Elle est également la seule

---

<sup>62</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 21.04.2021, annexe 1.7.

<sup>63</sup> JENKE Libby, HUETTELL Scott A., « Issues or Identity? Cognitive Foundations of Voter Choice », *Trends in Cognitive Sciences*, 2016, Vol.20, n°11, p.797.

<sup>64</sup> Entretien avec un électeur Vlaams Belang, 29.05.2021, annexe 1.15.

<sup>65</sup> Loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (M.B du 14 janvier 1989).

région où les deux plus grandes communautés du pays, la communauté flamande et la communauté française y sont compétentes avec une déclinaison adaptée à son bilinguisme.

En effet, il faut compter trois instances communautaires ayant un statut juridique propre. La Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC), la Commission Communautaire Francophone (COCOF) et la Commission Communautaire Commune (COCOM) organisent certains services communautaires spécifiques en tenant compte des particularités bruxelloises. La VGC se compose des élus néerlandophones, la COCOF des élus francophones et la COCOM réunit les 89 députés du parlement bruxellois.

Le parlement bruxellois se compose de 17 députés néerlandophones et 72 députés francophones, pour un total de 89 députés bruxellois. Le gouvernement bruxellois se compose quant à lui obligatoirement d'un ministre-président et de quatre ministres (2 francophones et 2 néerlandophones) avec éventuellement des secrétaires d'état (dont au moins un néerlandophone)<sup>66</sup>.

Jusque 2004, les députés bruxellois étaient au nombre de 75 à être élu, le nombre d'élus francophones et néerlandophones dépendait des voix récoltées par chaque parti selon le système D'Hondt. Depuis l'accord du Lombard, la représentation minimale néerlandophone bruxelloise est garantie en fixant leurs députés à 17<sup>67</sup>.

Ce système a un double objectif, augmenter la proportionnalité et la compétition entre les listes avec l'idée sous-jacente d'empêcher un blocage des institutions par le Vlaams Belang (à l'époque Vlaams Blok) puisque une majorité est requise dans chaque groupe linguistique pour installer le gouvernement régional, et ensuite permettre aux élus néerlandophones d'être assez nombreux afin de se répartir le travail en commission<sup>68</sup>.

Afin de garantir l'élection de 17 néerlandophones, les électeurs doivent obligatoirement choisir entre un parti du groupe néerlandophone ou du groupe francophone. Les listes confondant deux rôles linguistiques ne sont pas admises pour l'échelon régional contrairement aux élections fédérales où les partis néerlandophones peuvent se présenter avec un parti francophone.

---

<sup>66</sup> *Ibid* art.31 et art.41.

<sup>67</sup> Loi du 13 juillet 2001 portant diverses réformes institutionnelles relatives aux institutions locales de la Région de Bruxelles-Capitale (M.B du 31 août 2001).

<sup>68</sup> VAN WYNSBERGHE Caroline, « Chapitre 11 : Trente ans de régionalisation à Bruxelles- D'une entité fédérée par défaut à une entité à part entière ? », In XHARDEZ Catherine, COUNET Maxime, RANDOUR Francois, NIESSEN Christoph (dir.), « 50 ans de fédéralisation de l'État belge. Institutions, acteurs, politiques publiques et particularités du fédéralisme belge », Louvain-La-Neuve, Academia L'Harmattan, 2020, p.191.

## V. LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2019 EN RÉGION BRUXELLOISE DANS LE GROUPE LINGUISTIQUE NÉERLANDOPHONE

### 1. L'AUGMENTATION DES VOTES DANS LE COLLÈGE ÉLECTORAL NÉERLANDOPHONE POUR LES PARLEMENTS RÉGIONAUX ET EUROPÉENS

Les dernières élections sont marquées par une augmentation du nombre de votes pour des listes néerlandophones aux élections régionales et européennes par rapport aux scrutins 2014. Dans le même temps, les votes blancs et nuls augmentent également tandis que le nombre de votes diminue pour les partis francophones à la région et l'Europe. Au fédéral en revanche, les listes néerlandophones récoltent moins de voix que en 2014, mais ce chiffre n'est pas significatif puisque GROEN s'est présenté sur une liste commune avec ECOLO comme en 2014, le PTB- PVDA s'est présenté sur une seule et même liste comme il l'a toujours fait tandis que le SP.a a cette fois placé deux candidats sur la liste du PS<sup>69</sup>.

Tableau 1. Parlement de la Région de Bruxelles-capitale : Répartition des votes valables entre chaque collège électoral (1989-2019)<sup>70</sup>

	1989		1995		1999		2004		2009		2014		2019	
	Votes valables	%	Votes valables	%	Votes valables	%	Votes valables	%	Votes valables	%	Votes valables	%	Votes valables	%
Listes FR	371 192	84,7	356 231	86,3	366 195	85,8	391 216	86,2	408 870	88,8	409 048	88,5	387 278	84,7
Listes NL	67 000	15,3	56 746	13,7	60 546	14,2	62 516	13,8	51 818	11,2	53 379	11,5	69 996	15,3
Total	438 192		412 977		426 741		453 732		460 688		462 427		457 274	

Au lendemain du scrutin, certains tentaient d'avancer des explications à cette augmentation de presque 17 000 votes pour le collège électoral néerlandophone à la région.

Pour Dave Sinardet, certains électeurs ne se retrouvent plus dans la division francophone/néerlandophone pouvant alors se tourner plus facilement vers l'offre politique néerlandophone, 6500 voix sont allées aux deux nouvelles listes (Be.One et AGORA) et d'après lui certains francophones ont également délibérément fait le choix de voter contre la N-VA pour éviter que ce parti ne devienne premier parti du côté néerlandophone<sup>71</sup>.

<sup>69</sup> BIARD Benjamin, BLAISE Pierre, FANIEL Jean, ISTASSE Cédric, SAGESSER Caroline, « Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2019, vol.28, n°2433-2434, pp.35-50.

<sup>70</sup> SAGESSER Caroline, « le vote en faveur de partis néerlandophones à Bruxelles », *op.cit.* p.2.

<sup>71</sup> BELGA, « Davantage de francophones ont voté pour des partis néerlandophones à Bruxelles », *VRTNWS*, 27 mai 2019 disponible à l'adresse suivante : <https://www.vrt.be> (consultée le 18 juin 2021) ; CARLOT Philippe, « les francophones n'ont plus d'élus au parlement flamand ; les votes flamands sont plus nombreux à Bruxelles », *RTBF*, 27 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 18 juin 2021).



Dans son analyse des résultats, le CRISP pointe également ce dernier élément :

« L'augmentation du nombre d'électeurs néerlandophones [...] s'explique probablement par le choix d'un certain nombre d'électeurs francophones de voter pour une liste du collège néerlandais. Des appels à agir ainsi avaient en effet été lancés, afin de prévenir un éventuel blocage au niveau de la formation du gouvernement bruxellois, dans l'hypothèse de scores de la N-VA et du VB qui auraient donné à ces deux partis ensemble au moins 9 sièges sur les 17 du groupe »<sup>72</sup>.

Pascal Delwit et Emilie Van Haute de l'ULB insistent quant à eux sur le changement de présentation sur l'écran prévu par un arrêté royal<sup>73</sup>, l'électeur ne devant plus choisir son rôle linguistique avant de choisir son parti. Tout comme les deux autres analyses, ils avancent une explication liée au contexte de l'élection avec une vague verte en faveur des partis écologistes et un vote de certains contre la N-VA « anticipant un mouvement de voix francophones » vers ce parti<sup>74</sup>.

Trois partis gagnent en nombre de voix, GROEN, la N-VA et le VB. L'Open VLD et le CD&V perdent, le SP.a stagne en faisant quasiment le même nombre de voix, la liste AGORA gagne 1 siège et le PVDA gagne également un élu grâce à son groupement de liste<sup>75</sup> avec DierAnimal- NL.

## 2. LE RÔLE DES PARTIS ET LA STRATÉGIE VERS L'ÉLECTEUR NON-NÉERLANDOPHONE POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Quel a été le positionnement des listes ayant progressés (N-VA, GROEN, VB et AGORA) et de celle qui a fortement diminué (Open VLD) pour expliquer une telle différence d'électeurs entre deux scrutins ?

Avant toute chose, rien n'indique que le nombre de personnes ayant choisi le rôle linguistique néerlandais au niveau administratif dans la région de Bruxelles-Capitale ait augmenté<sup>76</sup>.

---

<sup>72</sup> BIARD Benjamin, BLAISE Pierre, FANIEL Jean, ISTASSE Cédric, SAGESSER Caroline, « Les résultats des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2019, vol.9-10, n°2414-2315, p.51.

<sup>73</sup> Arrêté royal du 22 février 2019 déterminant les règles de présentation des listes et des candidats sur les écrans des ordinateurs de vote électronique avec preuve papier (M.B du 15 mars 2019).

<sup>74</sup> DELWIT Pascal, VAN HAUTE Emilie, « les élections du 26 mai 2019, une impressionnante refonte du paysage politique bruxellois », *les cahiers du cevipol*, 2019, 6/2019, p.20.

<sup>75</sup> Depuis 2004 un mécanisme de groupement de liste est possible dans un même collège linguistique, le score du groupement est considéré en regard du seuil de 5 % des suffrages. Les sièges sont ensuite répartis entre les listes proportionnellement au nombre de voix obtenues par chacune.

<sup>76</sup> BX1, « 91,8% de francophones à Bruxelles ? Pourquoi ce chiffre doit être nuancé », *op.cit.*

On le verra, aucun parti ne néglige le potentiel électoral non-néerlandophone, en majeure partie des francophones, avec pour chacun des approches différentes.

a. La N-VA, communication et visibilité depuis l'opposition

Le parti nationaliste est présent dans la région capitale depuis sa création (d'abord comme Volksunie) avec cette fois-ci un changement pour le scrutin de 2019, la N-VA était membre de l'exécutif fédéral de 2014 à 2018. Par cette participation fédérale, le parti comptait sur la visibilité engrangée pour attirer plus d'électeurs, principalement des francophones afin de renforcer sa position dans la région<sup>77</sup>.

Les sondages montraient que cette possibilité était réelle<sup>78</sup>, la N-VA premier parti dans le collège néerlandophone était d'ailleurs vu comme un des enjeux du scrutin régional bruxellois du côté francophone<sup>79</sup>.

Cette stratégie a débuté avec les élections communales de 2018 où le parti mettait en avant ses ministres fédéraux dans des toutes-boîtes et avec des thèmes plutôt nationaux. Une stratégie pensée pour attirer des électeurs aux élections communales d'octobre 2018 afin de préparer le scrutin de mai 2019, avec un résultat plutôt mitigé puisque le parti n'y a décroché qu'un conseiller communal de plus qu'en 2012<sup>80</sup>.

Une stratégie suivie de manière identique donc pour les élections législatives. A la veille des élections, ces personnalités, Theo Francken et Jan Jambon en tête, étaient toujours dans le top 10 des personnalités pour lesquels les Bruxellois ont un avis favorable<sup>81</sup>. Et pour cause, en gagnant en popularité du côté francophone, le parti a pu élargir son électoral.

« On a eu aussi la chance et il faut être honnête, qu'on était au gouvernement fédéral, les Bruxellois ont pris connaissance de Théo Francken, de Jan Jambon que ça aussi ça a joué. [...] J'ai bien remarqué dans les campagnes, Jan Jambon et Théo Francken sont bien connus à Bruxelles pour le travail qu'ils ont fait. On a aussi joué sur ça parce que Jambon a fait beaucoup pour la police à Bruxelles avec le plan Kanal, la coordination

---

<sup>77</sup> Entretien avec Cielte Van Achter, 26.02.2021, annexe 1.1.

<sup>78</sup> LE SOIR, « Derniers sondages, personnalités préférées, coalitions possibles : tous les enseignements du Grand Baromètre », *Le Soir*, 20 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 19 juin 2021).

<sup>79</sup> LAMQUIN Véronique, « La N-VA pourra-t-elle bloquer Bruxelles », *Le Soir*, 24 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 19 juin 2021).

<sup>80</sup> DELWIT Pascal, VAN HAUTE Émilie, « Le scrutin communal du 14 octobre 2018 à Bruxelles : une élection détonante », *Les Cahiers du Cevipol*, 2019, 2019/1, pp.34-35.

<sup>81</sup> LE SOIR, « Derniers sondages, personnalités préférées, coalitions possibles : tous les enseignements du Grand Baromètre », *op.cit.*

qu'il a essayé de faire entre les zones de police. Il avait donc aussi des dossiers Bruxellois, et puis Francken aussi avec la crise d'asile. Ce sont des thèmes qui ont joué et qui nous ont aidé à montrer qui est la N-VA pour les Bruxellois »<sup>82</sup>.

Si la communication du parti se fait essentiellement en néerlandais, les interventions dans les médias francophones sont des aubaines pour se faire connaître au public francophone bruxellois<sup>83</sup>.

Deux électeurs N-VA interrogés ont confirmé que les interventions publiques des cadres du parti les ont séduit <sup>84</sup>.

La N-VA est un des trois partis côté néerlandophone à progresser en chiffre relatif pour le parlement bruxellois, passant de 9.075 voix à 12.578 voix, soit une augmentation de 0,97%<sup>85</sup>.

D'après Cielte Van Achter, par ces bons résultats le parti s'est désormais imposé comme un parti d'opposition pris en considération dans le débat politique bruxellois tout rôles linguistiques confondus<sup>86</sup>. A défaut d'avoir beaucoup de partis d'opposition francophone au niveau fédéral, les médias francophones invitent encore la N-VA pour faire entendre sa voix à ce niveau-là, mais aussi pour les thèmes régionaux.

#### b. Groen : vote partisan ?

La position de GROEN est différente au niveau bruxellois, très proche de son parti frère francophone ECOLO, il se présente avec lui quand c'est possible aux niveaux communaux et fédéraux. A la région cette possibilité n'existe pas, GROEN et ECOLO se partagent un électorat identique si l'on omet la division linguistique.

Au niveau de la campagne, cela peut poser quelques soucis de lisibilité pour l'électeur qui vote pour eux au niveau fédéral ou qui a voté pour un candidat GROEN aux communales 2018 sur une liste avec ECOLO, et doit ensuite choisir aux niveaux régionaux et européens (ce cas étant différent puisque les candidats s'y présentant ne sont pas forcément bruxellois). Pour les candidats, l'organisation de la campagne est également bouleversée entre les électeurs

---

<sup>82</sup> Entretien avec Cielte Van Achter, 26.02.2021, annexe 1.1.

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 21.04.2021, annexe 1.7 ; Entretien avec un électeur N-VA, 30.04.2021, annexe 1.12.

<sup>85</sup> SPF Intérieur, « résultats officiels élections 26 mai 2019 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2019.belgium.be> (consultée le 19 juin 2021).

<sup>86</sup> Entretien avec Cielte Van Achter, 26.02.2021, annexe 1.1.

francophones et les néerlandophones où faire la différence entre les élections régionales et les élections fédérales n'est pas toujours évidente<sup>87</sup>.

A la région, GROEN ne se prive pas d'électeurs non-néerlandophones enthousiastes, même si les néerlandophones sont le public ciblé. Lotte Stoops a surtout remarqué qu'il y avait beaucoup d'électeurs PS susceptibles de se tourner vers GROEN dans son quartier. Toute voix prise au détriment d'un autre parti pour le niveau régional est bénéfique, même si GROEN voulait aider ECOLO à terminer premier parti<sup>88</sup>. La députée écologiste précise que c'était un objectif commun :

« j'ai voulu vraiment que... allez que Zakia...je voulais qu'on ait une ministre-présidente (*elle rigole*). Et ça, c'était pas le petit parti GROEN qui allait faire ça, donc pour moi c'est vraiment pour une avancée écologique. [...] Mais en général si on faisait la campagne, c'était clair que les francophones on essayait de les diriger...on voulait aussi que ECOLO ait la première grand parti »<sup>89</sup>.

Toutefois, il est difficile de se limiter uniquement aux néerlandophones, surtout lorsque le porte à porte se fait plus facilement dans les quartiers proches de son lieu de résidence, une stratégie visiblement suivie par GROEN quand on regarde les résultats des députés élus. Trois d'entre eux performant considérablement plus dans leur canton de résidence quand on se penche sur les meilleurs faiseurs de voix pour GROEN. Elke Van Den Brandt est première dans tous les cantons, Lotte Stoops est deuxième sur le canton de Bruxelles où elle est conseillère communale et Arnaud Verstraeten est deuxième sur le canton de Schaerbeek où il est conseiller communal.

Lotte Stoops par exemple, était sur la septième place sur la liste à la région, mais grâce à ses voix de préférence, elle est celle qui récolte le plus de voix pour le parti après la tête de liste Elke Van den Brandt sur l'ensemble de la région. Un succès qu'elle explique par une campagne très active sur le terrain en allant au contact du citoyen en profitant de son « intelligence locale ». Elle a d'ailleurs remarqué que GROEN récoltait déjà l'adhésion de la population rencontrée, « on sentait déjà dans la rue que les gens avaient une volonté de voter GROEN donc ça se sentait un peu partout »<sup>90</sup>.

---

<sup>87</sup> Entretien avec Lotte Stoops, 12.03.2021, annexe 1.2.

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> *Ibid.*

Quant au potentiel gain de votes stratégiques anti-N-VA, d'après elle ce n'est pas ce qui a fait la différence malgré les rumeurs : « je sais y a des rumeurs, quelque part j'ai entendu des gens dire ça, que par exemple ils allaient voter GROEN pour avoir un vote contre la N- VA »<sup>91</sup>.

Pour Cieltje Van Achter (N-VA), il y a eu une campagne contre la N-VA, dans les médias aussi avec des déclarations de politiques francophones excluant son parti<sup>92</sup>. Pepijn Kennis (AGORA) pense qu'il y a eu des appels chez ECOLO à voter pour GROEN, mais cela n'empêche pas que les gens étaient convaincus par le programme de GROEN<sup>93</sup>.

La députée GROEN avance elle une autre explication, les néerlandophones de Bruxelles auraient plus tendance à se tourner vers un parti comme GROEN du fait du caractère urbain et des thèmes défendus par le parti écologiste. Ces néerlandophones seraient en général plus progressistes et font le choix de vivre à Bruxelles pour son côté cosmopolite :

« Si tu fais le choix de rester à Bruxelles alors que tu n'es pas de Bruxelles ça veut dire qu'il y a une ouverture d'esprit pour les autres. [...] moi je soupçonne qu'il y a une ouverture progressiste et GROEN ben engendre ça »<sup>94</sup>.

En regardant les villes en Flandre, GROEN y a généralement progressé pour le parlement flamand comme à Malines, Gand, Anvers et Louvain<sup>95</sup>.

Comme l'explique Pascal Delwit « Cela fonctionne sur un public limité, fortement diplômé et conscient du fonctionnement institutionnel. Les plus sensibles à cet appel sont les électeurs d'Ecolo qui peuvent voter pour un parti jumeau »<sup>96</sup>.

Quant à savoir si GROEN a réellement profité de ce vote anti-N-VA ou s'il s'agit avant tout d'un effet « vague verte » ou plus vraisemblablement d'une combinaison de ces deux éléments ; Nous tentons une remise en perspective en mesurant les résultats de GROEN à Bruxelles-Capitale par rapport à ses résultats moyens dans les cantons les plus similaires en termes de données socio-économiques pour le parlement flamand.

---

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> Entretien avec Cieltje Van Achter, 26.02.2021, annexe 1.1.

<sup>93</sup> Entretien avec Pepijn Kennis, 02.04.2021, annexe 1.4.

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> SPF Intérieur, « résultats officiels élections 26 mai 2019 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2019.belgium.be> (consultée le 19 juin 2021).

<sup>96</sup> DEGLUME Pauline, « La crainte d'un blocage de Bruxelles par la N-VA ressurgit », *L'Echo*, 22 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lecho.be> (consultée le 20 juin 2021).

Les données socio-économiques n'expliquent pas à elles seules le vote même si les partis écologistes récoltent souvent de meilleurs résultats auprès d'un profil similaire, les jeunes citoyens au capital scolaire élevé<sup>97</sup>.

Les tableaux ont été réalisés à l'aide de données fournies par Statbel et le revenu moyen par habitant par commune<sup>98</sup>. Toutes les données correspondent à l'exercice fiscal 2018 (année de revenu).

Tableau 2. Données socio-économiques des huit cantons électoraux bruxellois

Région Bruxelles-Capitale	Revenu moyen par habitant (en euros)	Revenu médian par déclaration fiscale individuelle (en euros)	Taux de chômage
Anderlecht	X	16.236	19,1%
- Anderlecht	- 11.380	- 15.528	
- Berchem Saint-Agathe	- 15.249	- 16.955	
Bruxelles	12.475	15.625	19%
Saint-Josse	X	18.253	12,8%
- Saint-Josse	- 8.835	- 14.196	
- Etterbeek	- 14.470	- 18.166	
- W. Saint-Lambert	- 16.908	- 20.046	
- W. Saint Pierre	- 19.997	- 20.606	
Ixelles	X	18.839	13,2%
- Ixelles	- 15.983	- 17.098	
- Auderghem	- 18.450	- 20.288	
- Watermael-Boitsfort	- 19.461	- 19.132	
Molenbeek	X	16.530	20,1%
- Molenbeek	- 10.170	- 15.321	
- Ganshoren	- 15.045	- 17.251	
- Koekelberg	- 12.454	- 15.864	
- Jette	- 14.689	- 17.685	
Schaerbeek	X	16.561	19%
- Schaerbeek	- 11.665	- 15.548	
- Evere	- 13.327	- 17.574	
Saint-Gilles	12.581	15.518	19,7%
Uccle	X	17.733	14,7%
- Uccle	- 20.115	- 18.590	
- Forest	- 14.501	- 16.876	

<sup>97</sup> CLOSE Caroline, DELWIT Pascale, « Les partis verts européens à l'aune du plafond de verre électoral Résultats électoraux et profils des électeurs des partis verts en Europe », *Les cahiers du Cevipol*, 2018, 2018/1, p.46.

<sup>98</sup> STATBEL (Direction Générale Statistique - Statistics Belgium), « Revenus fiscaux 2018 » (2020) ; STATBEL, IWEPS, BISA (Bewerking Steunpunt Werk) et al., « Bevolking naar socio-economische positie, geslacht, leeftijd en woonplaats (Belgische gemeenten; 2003-2018) » (2020) ; LE SOIR, « revenu moyen par habitant : recherchez votre commune », *Le Soir*, 25 octobre 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be>. (consultée le 26 mai 2021).

Tableau 3. Données socio-économiques des cantons flamands les plus similaires aux cantons bruxellois

Région flamande	Revenu moyen par habitant (en euros)	Revenu média par déclaration fiscale individuelle (en euros)	Taux de chômage
Gand	18.235	19.048	10,4%
Genk	X	18.606	9,3%
- Genk	- 15.954	- 17.558	
- As	- 18.061	- 18.922	
- Zutendaal	- 18.790	- 19.339	
Ostende	X	18.826	9,1%
- Ostende	- 17.869	- 18.256	
- Middelkerke	- 18.371	- 18.538	
- De Haan	- 20.537	- 19.038	
- Bredene	- 18.696	- 19.472	
Anvers	X	19.984	13,3%
- Anvers	- 15.718	- 18.417	
- Zwijndrecht	- 19.834	- 21.552	

Tableau 4. Données socioéconomiques des cantons wallons les plus similaires aux cantons bruxellois

Région wallonne	Revenu moyen par habitant (en euros)	Revenu médian par déclaration fiscale individuelle (en euros)	Taux de chômage
Liège	14.503	16.770	23,6%
Namur	X	19.408	13,9%
- Namur	- 17.806	- 18.202	
- Assesse	- 19.466	- 20.615	
Huy	X	18.614	14,4%
- Huy	- 16.409	- 17.454	
- Marchin	- 18.373	- 19.308	
- Amay	- 16.515	- 18.538	
- Wanze	- 18.820	- 19.157	
Charleroi	13.020	16.538	22,2%

Tableau 5. Résultats moyens de GROEN, N-VA, ECOLO, MR dans les huit cantons bruxellois en comparaison de leurs résultats dans les cantons régionaux wallons et flamands socio-économiquement similaires sur les trois dernières élections régionales<sup>99</sup>.

	GROEN	N-VA	Ecolo	MR
Anderlecht	Moyenne : 9,92%, écart-type : 2,27%	16,10% 8,10%	13,40% 3,96%	20,98% 3,94%
	- 2009 : 6,92%	- 4,66%	- 17,03%	- 24,80%
	- 2014 : 10,39%	- 21,35%	- 7,89%	- 22,59%
	- 2019 : 12,45%	- 22,30%	- 15,29%	- 15,55%
Bruxelles	18,72% 3,37%	13,08% 5,44%	14,4% 4,01%	17,62 4,14%
	- 14, 05%	- 5,39%	- 17,96%	- 22,46%
	- 20, 20%	- 16,82%	- 8,80%	- 18,07%
	- 21,91%	- 17,05%	- 16,46%	- 12,33%

<sup>99</sup> SPF intérieur, « élections 7 juin 2009 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2009.belgium.be> (consultée le 09 juillet 2021) ; SPF intérieur, « résultats officiels élections 25 mai 2019 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2014.belgium.be> (consultée le 09 juillet 2021) ; SPF intérieur, « résultats officiels élections 26 mai 2019 », *op.cit.*

Saint-Josse	16,83% 4,71% - 10,70% - 17,61% - 22,18%	12,73% 5,43% - 5,10% - 15,73% - 17,36%	16,30% 4,66% - 20,33% - 9,77% - 18,81%	29,76% 6,83% - 39,04% - 27,46% - 22,78%
Ixelles	20,87% 5,56% - 13,59% - 21,93% - 27,11%	12% 4,64% - 5,44% - 15,04% - 15,52%	22,82% 5,59% - 26,44% - 14,92% - 27,11%	27,27% 7,20% - 37,22% - 24,21% - 20,38%
Molenbeek	13,05% 3,29% - 8,49% - 14,50% - 16,17%	14,23% 6,45% - 5,22% - 17,49% - 19,99%	12,79% 4,08% - 16,91% - 7,23% - 14,25%	20,13% 4,44% - 24,74% - 21,54% - 14,13%
Schaerbeek	19,26% 4,23% - 13,36% - 21,34% - 23,09%	12,03% 5,42% - 4,37% - 15,50% - 16,22%	15,86% 4,35% - 19,69% - 9,77% - 18,13%	17,57% 6,02% - 25,44% - 16,46% - 10,81%
Saint-Gilles	29,26% 6,39% - 21,74% - 37,37% - 28,69%	8,82% 3,41% - 3,99% - 11,20% - 11,27%	22,53% 5,13% - 24,33% - 15,54% - 27,72%	12,77% 2,22% - 14,63% - 14,05% - 9,65%
Uccle	17,96% 4,66% - 11,92% - 18,71% - 23,27%	13,15% 5,98% - 4,72% - 16,78% - 17,96%	18,89% 5,13% - 22,33% - 11,63% - 22,72%	31,87% 5,8% - 38,11% - 33,37% - 24,13%
Gand	16,7% 3,15% - 13,09% - 16,24% - 20,77%	15,65% 4,92% - 9,38% - 21,41% - 16,18%	X	X
Genk	5,77% 0,67% - 4,85% - 6,05% - 6,43%	21,49% 7,8% - 11,43% - 30,44% - 22,61%	X	X
Ostende	7,53% 0,82% - 6,65% - 8,47% - 7,49%	20,30% 8,37% - 9,57% - 30,01% - 21,33%	X	X
Anvers	13,82% 3,09% - 9,84% - 14,23% - 17,40%	24,83% 8,32% - 13,19% - 32,18% - 29,12%	X	X
Liège	X	X	17,47% 4,96% - 22,66% - 10,78% - 18,98%	18,16% 2,36% - 19,62% - 20,05% - 14,83%
Namur	X	X	17,82% 5,25% - 23,29%	20,47% 1,80% - 22,13%



			- 10,73%	- 21,33%
			- 19,44%	- 17,97%
Huy	X	X	23,09%	15,02%
			6,44%	1,74%
			- 31,83%	- 13,88%
			- 16,46%	- 17,49%
			- 21%	- 13,69%
Charleroi	X	X	9,91%	12,79%
			4,17%	2,03%
			- 15,27%	- 14,23%
			- 5,09%	- 14,24%
			- 9,37%	- 9,92%

GROEN continue sa progression dans quasiment tous les cantons bruxellois, avec des marges différentes, une continuité semble se dégager. L'écart-type, qui mesure la dispersion autour de la moyenne, reste dans la plupart des cantons bruxellois et flamands envisagés autour des 5%. Du côté de la N-VA, l'écart-type est bien souvent au-dessus de ce seuil, avec une nette différence entre 2009 et 2014. Contrairement aux écologistes flamands qui progressent partout, le N-VA fait mieux au parlement bruxellois qu'au parlement flamand en 2019. ECOLO retrouve ses scores de 2009 en faisant mieux en Région bruxelloise. Le MR recule avec des scores bien en dessous de ce qu'il obtenait en 2009 et 2014, probablement au profit d'une part des écologistes et d'autre part de la N-VA.

c. Le Vlaams Belang, monopole d'une position à l'extrême droite

En tant que seul parti d'extrême droite à se présenter en 2019, la position du Vlaams Belang est particulière puisque le parti détient désormais un monopole idéologique sur la scène politique bruxelloise où il a toujours eu des représentants depuis 1989. Lorsque on regarde les formations politiques francophones équivalentes, contrairement au Vlaams Belang, le Parti Populaire (PP) n'a jamais eu d'élu au parlement bruxellois, et sa classification à l'extrême droite ne fait pas l'unanimité<sup>100</sup>.

Malgré cette continuité électorale, le Vlaams Belang n'a jamais profité de visibilité du fait du cordon sanitaire médiatique qui s'applique à lui du côté francophone, un choix que le principal média flamand de Bruxelles, Bruzz, fait aussi. Le Vlaams Belang bruxellois fait dès lors le choix d'une communication bilingue, sur les réseaux sociaux, sur son site (une exception pour un site du Vlaams Belang) et en campagne électorale sur ses flyers. Il faut remarquer que la page Facebook du « Vlaams Belang Brussel » est en outre la plus suivie de tous les partis

<sup>100</sup> LE SOIR, « Pascal Delwit : « Le PP se radicalise, à droite de la droite », *Le Soir*, 01 mars 2016, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 22 juin 2021).

politiques bruxellois. Des moyens importants sont consacrés à une communication alternative qui a contribué à son succès en Flandre en 2019<sup>101</sup>.

Un succès que le VB n'a pas pour autant connu à l'échelle de Bruxelles en raison d'une concurrence plus importante avec la N-VA qui contrairement aux parlements flamands et fédéraux était également dans l'opposition durant la législature écoulée. Bob De Brabandere déplore également l'exclusion médiatique qui s'applique à son parti du côté francophone en raison du cordon sanitaire. Une difficulté supplémentaire qui empêche réellement son parti de grandir et d'atteindre plus d'électeurs francophones indispensables pour performer.

« En we moeten ook niet flauw over doen, wie in Brussel aan politiek doet als Nederlandstalige partij moet natuurlijk die Franstalige kiezers bereiken en dat is voor ons natuurlijk een moeilijkheid geweest »<sup>102</sup>.

Le sénateur estime qui plus est que la N-VA, avec le même message que le VB, a droit à davantage d'attention médiatique que son parti alors qu'ils se partagent le même électorat, qu'il s'agisse de néerlandophones ou de francophones. Le VB parvient tout de même à quasiment doubler son score de 2014 en passant de 2987 électeurs à 5838, sans gagner de siège supplémentaire<sup>103</sup>.

Contrairement à la N-VA qui s'adresse à ses membres en néerlandais et place des candidats bilingues<sup>104</sup>, le Vlaams Belang compte aussi des membres francophones ne parlant pas le néerlandais. Des candidats francophones se présentent également régulièrement pour le parti sur les listes fédérales, régionales et communales. Le président de la section bruxelloise estime que 50% de leurs membres sont francophones<sup>105</sup>.

Le défi majeur du VB est de mobiliser ses potentiels électeurs francophones et les informer qu'ils peuvent voter pour lui en expliquant comment ils doivent le faire. Un enjeu important pour le parti qui voit sinon ces électeurs voter pour des partis francophones comme le MR. Le nouvel affichage de vote dans l'isoloir pourrait avoir aidé à résorber ce déficit, sans toutefois livrer tous les effets espérés<sup>106</sup>.

---

<sup>101</sup> KELEPOURIS Stavros, « Hoe Vlaams Belang via Facebook de verkiezingen won », *De Morgen*, 28 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.demorgen.be> (consultée le 02 juillet 2021).

<sup>102</sup> Entretien avec Bob De Brabandere, 12.04.2021, annexe 1.5.

<sup>103</sup> SPF Intérieur, « résultats officiels élections 26 mai 2019 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2019.belgium.be> (consultée le 22 juin 2021).

<sup>104</sup> Entretien avec Cielte Van Achter, 26.02.2021, annexe 1.1.

<sup>105</sup> Entretien avec Bob De Brabandere, 12.04.2021, annexe 1.5.

<sup>106</sup> Entretien Bob De Brabandere, 12.04.2021, annexe 1.5.

Une stratégie vers l'électeur francophone assumée aussi en utilisant des figures de droite nationaliste plus connue des francophones comme Marine Le Pen du Rassemblement National (RN), venue faire campagne pour la section bruxelloise du VB avant les élections du 26 mai 2019<sup>107</sup>.

Quant à l'espace politique francophone à la droite du MR, le Vlaams Belang est conscient des faiblesses de ces partis et cherche à s'affirmer comme la seule alternative crédible<sup>108</sup>. Le PP, dernier parti francophone de droite radicale à avoir eu un élu national, fait mieux que le Vlaams Belang dans le collège francophone sans obtenir d'élus. Depuis sa dissolution, ces électeurs pourraient bien se retourner vers le Vlaams Belang à l'occasion des prochains scrutins, le VB communiquant régulièrement en français en Wallonie aussi<sup>109</sup>.

#### d. L'Open VLD à contre-courant du MR

A l'instar de GROEN, l'Open VLD a un parti frère francophone, le MR, avec lequel il collabore étroitement au niveau fédéral. Les électeurs libéraux bruxellois qui ne se retrouvent pas dans cette division linguistique ont deux partis pour lesquels ils peuvent voter, un francophone dans l'opposition et un néerlandophone dans la majorité régionale. Mais la double-majorité nécessaire pour former un gouvernement n'est pas la cause de cette asymétrie, contrairement aux écologistes bruxellois, la relation entre les libéraux dans la région capitale n'est pas au beau fixe.

En 2019, l'Open VLD est la formation du groupe linguistique néerlandais qui perd le plus d'électeurs (-3199) et de sièges (-2) à la région. Pour Guy Vanhengel, l'attitude du MR qui n'hésite pas à attaquer son homologue libéral bruxellois en est une des raisons. Les deux partis ont aussi des positions assez différentes au niveau régional.

De l'avis du vice-président du parlement bruxellois cette différence s'explique par la particularité des libéraux néerlandophones dans les grandes villes où ils sont souvent plus à gauche que les libéraux ruraux. Une position classique que le MR tend à garder au niveau bruxellois, en restant plus à droite. L'Open VLD est plus proche de GROEN ou du SP.a sur certains thèmes « plus progressistes » comme la mobilité<sup>110</sup>.

---

<sup>107</sup> Vlaams Belang, « Marine Le Pen roept Franstalige Brusselaars op Vlaams Belang te stemmen », 05 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vlaamsbelang.org> (consultée le 22 juin 2021).

<sup>108</sup> Entretien avec Bob de Brabandere, 12.04.2021, annexe 1.5.

<sup>109</sup> DE MARNEFFE Adrien, NATELHOFF Yannick, « 18.077 Wallons ont voté pour le Vlaams Belang : qui sont-ils ? », *La Libre*, 27 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lalibre.be> (consultée le 22 juin 2021).

<sup>110</sup> Entretien avec Guy Vanhengel, 17.03.2021, annexe 1.3.

Aux communales de 2018, les deux partis se sont présentés sur une liste commune dans 12 des 19 communes<sup>111</sup>, mais pas question de le faire pour l'élection de la Chambre, où c'est pourtant permis, en raison de ces différences plus importantes au niveau régional.

En analysant les participations libérales aux gouvernements bruxellois, on remarque que sur les sept législatures qui se sont passées, les deux partis libéraux ont été ensemble dans le gouvernement à seulement une reprise. En 2019, des demandes émanant des présidents des deux partis ont d'ailleurs ralenti les négociations du gouvernement bruxellois, puisque la présidente de l'Open VLD Gwendolyn Rutten voulait monter au gouvernement avec le MR, ce que les autres partis refusaient, la section bruxelloise du VLD y compris<sup>112</sup>. Cet épisode montre d'autant plus les différentes sensibilités entre le MR et l'Open VLD bruxellois, mais aussi entre l'Open VLD citadin et l'Open VLD rural comme Guy Vanhengel s'efforce de le différencier réfutant une particularité bruxelloise<sup>113</sup>.

Même si on ne peut pas parler de vase communicant entre les deux partis, en 2019 les deux partis perdent des sièges, ils se partagent un certain électorat plutôt bilingue bruxellois ou d'origine brabançonne, n'ayant pas réellement de rôle linguistique de prédilection. Des électeurs que Guy Vanhengel appelle des « zinnekes », des Bruxellois ni francophones ni néerlandophones susceptibles de voter autant pour le MR que pour l'Open VLD qui ont fait de lui le champion des voix de préférence en 2014. Ces mêmes électeurs se seraient tournés vers le MR, GROEN ou la N-VA en 2019 à la suite de disputes internes et d'invectives avec les libéraux francophones depuis l'opposition<sup>114</sup>.

#### e. Les listes bilingues : le pari réussi de AGORA

On ne peut pas vraiment parler d'une liste birôle puisque selon la loi, lorsque on choisit un groupe linguistique pour se présenter aux élections régionales à Bruxelles, on devient *de facto* membre de ce rôle linguistique sans possibilité de le changer<sup>115</sup>. AGORA a été confronté à cette obligation puisque 9 de ses 17 candidats n'étaient pas inscrits dans le rôle linguistique néerlandophone au moment du dépôt des listes. Si il y a une présence notable de francophones

---

<sup>111</sup> PITSEYS John, SAGESSER Caroline, « Les résultats des élections communales du 14 octobre 2018 en Région bruxelloise », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2018, vol 23(23-24), n°2388-2389, p.40.

<sup>112</sup> BIARD Benjamin, BLAISE Pascal, FANIEL Jean, GOVAERT Serge, ISTASSE Cédric, « La formation des gouvernements régionaux et communautaires après les élections du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2019, Vol.39(39-40), n°2444\_2445, p.37.

<sup>113</sup> Entretien Guy Vanhengel, 17.03.2021, annexe 1.3.

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> Loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises, *op.cit.*, art.17§1.

sur une liste du rôle linguistique néerlandais, c'est aussi parce que le mouvement ne s'inscrit pas dans cette logique bicommunautaire :

« évidemment on est toujours un mouvement bilingue, un mouvement bruxellois qui s'en fiche un peu du cadre communautaire existant mais on travaille avec, on l'a d'ailleurs utilisé quelque part, on avait très consciemment choisi le collège électoral néerlandophone pour ne pas viser tout de suite 3-4 sièges, plutôt viser un siège, c'était pas possible avec le collège francophone »<sup>116</sup>.

Contrairement au PVDA qui doit son siège à ce mécanisme, AGORA réussit son pari en obtenant un siège au parlement bruxellois. Un calcul réalisé dès le départ par le mouvement qui utilise le parlement comme un moyen pour atteindre son projet politique, l'institution d'une assemblée citoyenne qui doit mieux refléter la réalité sociale de la région<sup>117</sup>.

Le choix de se présenter du côté néerlandophone était d'ailleurs voulu en misant sur 3333 voix, un nombre normalement suffisant pour décrocher ce siège<sup>118</sup>. Avec l'augmentation du nombre de votes dans le collège électoral, le nombre de voix nécessaires pour obtenir un siège augmente en conséquence. AGORA en récolte finalement 3629, un résultat facilité par le nouvel affichage sur l'écran au moment de voter, et une campagne vers « un public cible susceptible de voter pour AGORA », la liste ne visant pas que des néerlandophones :

« on a vraiment un peu ciblé notre campagne parce que on a une énergie limitée et un budget limité et un message qui n'était pas très simple on va dire. [...] Mais on a pas forcément ciblé des néerlandophones du coup »<sup>119</sup>.

AGORA n'est pas non plus la première liste bilingue à suivre cette stratégie, BE.One était une autre liste citoyenne bilingue dans sa composition<sup>120</sup> qui a reçu 3.021 voix, sans obtenir d'élus. Il faut ensuite mentionner les listes bilingues qui font le choix de se présenter dans les deux collèges linguistique à la région, la liste ProBXL en 2009 et 2014, la liste DierAnimal et le PTB-PVDA en 2019.

On pourrait également se pencher sur le nom de la liste SP.a qui se rebaptise one.brussels pour le scrutin régional pour y intégrer des personnalités indépendantes tout en communiquant en

---

<sup>116</sup> Entretien avec Pepijn Kennis, 02.04.2021, annexe 1.4.

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> *Ibid.*

<sup>119</sup> *Ibid.*

<sup>120</sup> SCHEERLINCK Harald, « Dyab Abou Jahjah (Be.One): "Wij kunnen incontournable worden in Brussel" », *VRT NWS*, 18 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vrt.be> (consultée le 21 juin 2021).

français, néerlandais et anglais<sup>121</sup>. Le ministre Pascal Smet est aussi très populaire auprès des Bruxellois<sup>122</sup>. Dans le passé, le SP.a est aussi un de ces partis néerlandophones à avoir accueilli des candidats francophones sur ses listes bruxelloises<sup>123</sup>.

## VI. LE VOTE DE NON-NÉERLANDOPHONES POUR DES PARTIS FLAMANDS

### 1. IDENTITÉ BRUXELLOISE : FRANCOPHONE-NÉERLANDOPHONE, UN CONCEPT DÉPASSÉ ?

La question de recherche fait le choix d'une précision sémantique en parlant de non-néerlandophones et non simplement de francophones. La Région de Bruxelles-Capitale ne se compose pas que de francophones et de néerlandophones, il faut mentionner celles et ceux qui se considèrent bilingues sans préférence linguistique<sup>124</sup>. Un héritage de l'histoire de la région puisque avant de devenir une entité fédérée de la Belgique fédérale, Bruxelles faisait partie de la province du Brabant. Il faut ensuite parler des personnes d'origine étrangère qui composent la population bruxelloise et ne s'inscrivent pas toujours dans la logique communautaire belge<sup>125</sup>.

La sociologie de la région a largement évolué, dépassant cette simple division entre francophones et flamands. Une division linguistique qui a façonné le système politique bruxellois, nous avons déjà fait état des mécanismes qui en sont le reflet. Pour certains, ce système ne représente plus la nouvelle identité bruxelloise qui s'est développée au-delà de cette dualité<sup>126</sup>. Dave Sinardet, politologue à la VUB qualifiait lui le système de « apartheid électoral plus en phase avec la réalité mixte bruxelloise » pour ces mêmes raisons<sup>127</sup>.

Certaines estimations montrent que la dualité francophone-néerlandophone n'est plus dominante dans la rue, il faut ajouter à cela une série de nationalités européennes et non-européennes qui représentent désormais un Bruxellois sur trois<sup>128</sup>. D'après des chiffres du

---

<sup>121</sup> LAMQUIN Véronique, « Pascal Smet lance le mouvement one.brussels », *Le Soir*, 25 janvier 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 05 juillet 2021).

<sup>122</sup> LE SOIR, « Grand Baromètre : Philippe Close et Pascal Smet, stars bruxelloises », *Le Soir*, 18 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 21 juin 2021).

<sup>123</sup> RTBF, « A Bruxelles, des partis tentent le pari de listes bilingues », *RTBF*, 11 mars 2014, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 22 juin 2021).

<sup>124</sup> Entretien avec une électrice Open VLD, 22.05.2021, annexe 1.14 ; entretien avec une électrice GROEN, 29.04.2021, annexe 1.9 ; entretien avec une électrice AGORA, 30.04.2021, annexe 1.10.

<sup>125</sup> BOUSSETTA Hassan, FAVELL Adrian, MARTINIELLO Marco, « Governing multicultural Brussels: paradoxes of a multi-level, multi-cultural, multi-national urban anomaly », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 2018, 44 (12), pp.2070-2085.

<sup>126</sup> Entretien avec Guy Vanhengel, 17.03.2021, annexe 1.3 ; Entretien avec Pepijn Kennis, 02.04.2021, annexe 1.4.

<sup>127</sup> EGGERMONT Olivier, « La voix d'un néerlandophone vaut-elle vraiment moins que celle d'un francophone ? », *La Libre*, 30 mai 2014, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lalibre.be> (consultée le 22 juin 2021).

<sup>128</sup> BX1, « Un habitant bruxellois sur trois est de nationalité étrangère (infographies) », *BX1*, 14 janvier 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://bx1.be> (consultée le 22 juin 2021).

World migration report 2015, la région serait même la deuxième agglomération urbaine la plus cosmopolite au monde après Dubaï avec 62% d'habitants nés à l'étranger<sup>129</sup>. Ces personnes ne participent toutefois pas aux élections législatives.

Ce cosmopolitisme certains le nuancent comme Marcel Sel qui parle lui de « cosmo-communautarisme » qui concerne aussi les deux communautés belges<sup>130</sup>, une électricienne Open VLD parle de « ghettos » et de « manque de diversité entre quartiers »<sup>131</sup>.

Cette diversité amène certains à repenser la politique linguistique de la région en y incluant l'anglais pour en faire une langue reconnue de la région<sup>132</sup> même si le français est encore considéré comme la *lingua franca* de la région<sup>133</sup>.

Quant aux Belges d'origine étrangère, ils sont plus nombreux à Bruxelles aussi. Des profils qui se dirigent aussi de plus en plus vers les partis néerlandophones comme candidats, mais aussi comme électeurs, avec des profils à la base pas vraiment néerlandophones<sup>134</sup>. Les partis néerlandophones commencent aussi à profiter de cet électorat-là grâce aussi à l'enseignement néerlandophone qui attire de plus en plus de non-néerlandophones<sup>135</sup> :

« il faut savoir que le frein pour voter pour un parti néerlandophone est moindre pour ceux qui ont suivi de l'enseignement néerlandophone. Et les premiers qui ont maintenant le cap de 18 ans sont en train de sortir chaque année de nos écoles. Ce sont des vrais Bruxellois. C'est très cocasse pour ceux qui ne se rendent pas compte de toute cette métamorphose démographique qui a eu lieu »<sup>136</sup>.

---

<sup>129</sup> OIM, « World Migration Report 2015 - Migrants and Cities: New Partnerships to Manage Mobility », International Organization for Migration, 2015, p.38.

<sup>130</sup> Entretien avec Marcel Sel, 15.04.2021, annexe 1.6.

<sup>131</sup> Entretien avec une électricienne Open VLD, 22.05.2021, annexe 1.14.

<sup>132</sup> One.Brussels-SP.a, « One story. One Brussels. Programma », 17 mars 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.one.brussels> (consultée le 22 juin 2021) ; Open VLD, « Programme électoral 2019-2024. Bienvenu à Bruxelles, la ville des bosseurs », 08 avril 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://openvldbrussel.be> (consultée le 22 juin 2021) ; VAN PARIJS Philippe, « Belgium een utopie voor onze tijd », Antwerpen, Polis, 2018, pp.171-175.

<sup>133</sup> Entretien avec Guy Vanhengel, 17.03.2021, annexe 1.3.

<sup>134</sup> Entretiens avec Guy Vanhengel, 17.03.2021, annexe 1.3 ; Bob De Brabandere, 12.04.2021, annexe 1.5 ; Cielkje Van Achter, 26.02.2021, annexe 1.1 ; Marcel Sel, 15.04.2021 annexe 1.6.

<sup>135</sup> MICHAUX Amaury, « Nooit méér leerlingen in Nederlandstalig onderwijs in Brussel », *De Standaard*, 27 février 2020, disponible à l'adresse suivante: <https://www.standaard.be/> (consultée le 05 juillet 2021).

<sup>136</sup> Entretien avec Guy Vanhengel, 17.03.2021, annexe 1.3.

## 2. ETUDE D'UN CHOIX ÉLECTORAL EN REGARD DES APPROCHES CLASSIQUES DES THÉORIES DU COMPORTEMENT ÉLECTORAL

Dans cette partie, nous tentons de formuler des hypothèses sur les motivations de choix électoral sur base des 10 entretiens réalisés avec des électeurs répondant aux critères suivants : ne pas se considérer comme néerlandophone à part entière, avoir voté pour une liste du rôle linguistique néerlandais à au moins une des élections législatives du scrutin du 26 mai 2019 dans la circonscription Bruxelles-Capitale. Les résultats n'ont pas vocation à être représentatifs, mais à dégager des hypothèses de motivations électorales. Les 10 électeurs suivants ont été interrogés :

- Deux électeurs N-VA ayant voté pour le parti aux trois élections,
- Une électrice N-VA ayant voté pour le parti à la région,
- Deux électeurs GROEN ayant voté pour le parti à la région,
- Un électeur GROEN ayant voté pour le parti aux trois élections,
- Une électrice Open VLD ayant voté pour le parti aux trois élections,
- Un électeur Vlaams Belang ayant voté pour le parti aux trois élections,
- Un électeur SP. a ayant voté pour le parti à la région,
- Une électrice ayant voté AGORA à la région, PTB-PVDA au fédéral et Ecolo à l'Europe

### a. Le poids électoral

Le poids qu'un vote pour un parti néerlandophone offre par rapport à un vote pour un parti francophone est une des motivations qui a poussé certains à choisir un parti néerlandophone. Ce choix est lié au système bruxellois des deux collèges électoraux linguistiques et de la minorité néerlandophone garantie de 17 députés. Le seuil pour obtenir un siège du côté néerlandophone est moins élevé puisque il y a en moyenne 52 000 électeurs (cf. tableau 1) pour 17 sièges. Il faut un peu plus de 3000 voix pour obtenir un élu tandis que du côté francophone ce nombre doit atteindre le double. Cela étant toujours conditionné au fait que le parti dépasse le seuil électoral de 5% dans son groupe linguistique.

Des électeurs au courant de ce système préfèrent donc se diriger vers un parti flamand en sachant que leur voix contribuera avec davantage de certitude à ce que ce parti obtienne un élu au parlement. Cela peut même être un facteur pour se décider entre deux partis francophones et néerlandophones.

« on avait vraiment fait tout un travail par rapport au programme des partis par rapport au poids de nos voix et donc je pense que c'est la première fois qu'on a voté aussi



consciemment [...] parce que ma voix avait ... plus de poids et j'avais au niveau des programmes, l'intention d'aller vers les verts »<sup>137</sup>.

Comme l'indique le raisonnement de cette électrice GROEN à la région, le seul fait d'avoir un vote qui pèse plus n'est pas l'élément principal qui explique son choix pour le parti, mais c'est un élément qui l'a motivée à choisir le parti néerlandophone sur le parti francophone pour lequel elle aurait pu voter.

Cette idée lui est venue en s'informant par la presse, avant l'entretien elle mentionne l'appel de Dave Sinardet publié dans un article de la RTBF<sup>138</sup>. Un autre électeur opère le même calcul et se réfère à ce même appel, qui l'a conforté dans son choix :

« Autant donner ma voix côté flamand, vu que le côté flamand il y a très peu de votants ça gonfle un peu artificiellement l'électorat de GROEN ainsi et ma voix du coup est plus stratégiquement intéressante chez GROEN que donner une voix à ECOLO [...] entendre Dave Sinardet à l'époque ça m'a conforté dans le sens où je me suis dit que si lui le disait, c'est que mon calcul n'était pas si bête, donc ça m'a renforcé dans ma décision [...] le fait que j'étais sûr que ma voix compte plus c'est un peu d'arithmétique [...] la balance pouvait être plus vite penchée que ma voix qui allait se rajouter dans un gros collège électoral francophone où ça semble être joué donc oui c'est le poids »<sup>139</sup>.

L'électrice AGORA parle aussi de s'être informée avant de choisir en fonctions des enjeux et des niveaux de pouvoir, mais le poids a été déterminant dans le fait de choisir une liste néerlandophone :

« C'est via aussi ça qu'est venu la décision petit à petit, en plus du savoir qui circule un peu plus largement que à Bruxelles, du fait de la répartition, un vote néerlandophone a un peu plus de poids, et c'est donc aussi pour ça. En plus du fait que j'avais les capacités de bien m'informer pour faire un choix dans la langue des partis pour qui j'allais voter que j'ai fait ce choix de voter en rôle linguistique néerlandophone aussi »<sup>140</sup>.

---

<sup>137</sup> Entretien avec une électrice GROEN, 29.04.2021, annexe 1.9.

<sup>138</sup> WAVREILLE Aline, « Voter à Bruxelles pour des partis néerlandophones : bonne ou mauvaise idée ? », *op.cit.*

<sup>139</sup> Entretien avec un électeur GROEN, 27.04.2021, annexe 1.8.

<sup>140</sup> Entretien avec une électrice AGORA, 30.04.2021, annexe 1.10.

Même raisonnement chez cet autre électeur GROEN qui ne vote pas dans le groupe linguistique néerlandais pour la première fois :

« Mais je me suis toujours dit aussi que voter pour des Flamands à Bruxelles...en tout cas, le poids était plus important parce qu'il y a du coup moins d'électeurs, et donc je me suis dit, au moins peut-être que mon vote sera un peu plus utile quoi »<sup>141</sup>.

Il faut donc parler ici de la connaissance du système électoral par l'électeur pour tenter d'expliquer cette démarche. Cette connaissance place ces électeurs dans une position « d'électeur stratège », ces électeurs sont informés des issues possibles de leurs différents choix et opèrent un calcul qui dépasse simplement leur affiliation partisane écologiste. A cette affiliation partisane, ils combinent d'autres éléments qui leur permettent d'augmenter leur préférence. Le poids électoral est un moyen en plus pour eux de retirer des avantages supplémentaires de leur choix, c'est-à-dire avoir un vote qui aura plus d'impact. Le poids arithmétique, variable indépendante, amène les électeurs ayant réalisé un calcul à reconsidérer leur préférence, variable dépendante, pour GROEN, du fait du système électoral leur vote va « maximiser l'utilité de leur vote ».

Il faut insister sur cette différence avec le vote stratégique, contrairement à celui-ci les électeurs ne s'écartent pas de leur préférence, le fait que leur vote ait plus de poids électoral est un élément recherché dans le vote qui est atteint en se tournant vers GROEN et pas ECOLO. Une combinaison poids électoral, vote idéologique et vote stratégique est néanmoins constatée pour ces trois électeurs avec certaines nuances, comme cela sera développé.

Une telle connaissance du système n'a en revanche pas été relevée chez d'autres électeurs, deux électeurs de la N-VA estiment que leur vote n'aurait probablement pas d'effet significatif, qu'il soit en faveur d'un parti francophone ou néerlandophone<sup>142</sup>.

#### b. Bruxelles, une petite circonscription fédérale à l'échelle régionale ?

Certains électeurs ont mentionné le fait que pouvoir voter pour un parti flamand les « amusait » ou « était une chance » :

« j'en ai discuté avec mes colocataires qui votaient en Wallonie et donc je sais qu'il y en a un par exemple qui m'avait dit que toi t'as de la chance, tu vas pouvoir voter pour des Flamands [...] en tant que francophone nous avons jamais l'occasion de voter pour

---

<sup>141</sup> Entretien avec un électeur GROEN, 30.04.2021, annexe 1.11.

<sup>142</sup> Entretien avec une électrice N-VA, 19.05.2021, annexe 1.13 ; Entretien avec un électeur N-VA, 21.04.2021, annexe 1.7.

quelqu'un d'autre qu'un francophone wallon, alors que les Bruxellois peuvent choisir. Je sais pas si c'est vraiment au niveau idéologique ou si c'est pour le symbole. On est d'abord belge et on veut d'abord voter pour des Belges, quel que soit leur langue quoi »<sup>143</sup>.

« ici c'était assez intéressant d'avoir l'opportunité de faire quelque chose que d'habitude si je me revendique comme étant francophone, ce que je suis, j'aurais pas pu voter pour la N-VA, pour un parti flamand. Et ici, j'en avais l'opportunité ce qui est amusant aussi quoi [...] l'autre chose qui m'a toujours intriguée, c'est les circonscriptions électorales donc le fait qu'en étant à Liège, je ne pouvais pas voter pour quelqu'un qui se présentait par exemple même à Mons ou dans le nord du pays »<sup>144</sup>.

Pour une personne ayant toujours voté sur la circonscription de Bruxelles-Capitale, cela peut paraître anecdotique puisqu'il a toujours connu cette possibilité, mais pour des électeurs originaires d'une autre circonscription du pays, c'est parmi une offre politique élargie qu'ils peuvent désormais choisir. Voter pour un parti flamand est donc vu comme une opportunité ou plutôt un gain électoral.

Il ne faut d'ailleurs pas exclure que des néerlandophones bruxellois votent pour des partis francophones aussi en raison d'une personnalité ou de prises de positions qu'ils préfèrent. Bruxelles-Capitale est donc en quelque sorte la seule circonscription électorale du pays où les électeurs ont le choix entre tous les principaux partis du pays.

Des personnalités politiques néerlandophones sont assez souvent citées parmi les personnalités appréciées des francophones et vice-versa, sans pouvoir voter pour elles en raison de l'organisation des parti politiques selon le clivage linguistique<sup>145</sup>. Chaque parti est présent dans sa région linguistique, c'est la raison pour laquelle on parle souvent de la Belgique comme étant un Etat fédéral qui n'a que des partis régionaux<sup>146</sup>.

Cette électrice N-VA qui se considère comme « bruxelloise francophone » regrette aussi de ne pas pouvoir voter pour des candidats flamands au-delà des partis flamands qui s'offrent à elle :

---

<sup>143</sup> Entretien avec un électeur GROEN, 30.04.2021, annexe 1.11.

<sup>144</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 21.04.2021, annexe 1.7.

<sup>145</sup> REUCHAMPS Min, CALUWAERTS Didier, « Le fédéralisme belge creuse-t-il sa propre tombe ? », *Outre-Terre*, 2014, 2014/3, n° 40, pp. 45-58.

<sup>146</sup> PILET Jean-Benoit, JAUMAIN Serge, DE WAELE Jean-Michel, « « L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ? », *op.cit.* p.12.

« C'est ça que je regrette aussi. Pourquoi au niveau fédéral, pas au niveau régional et communal, mais au niveau fédéral, pourquoi on ne peut pas voter pour des candidats de l'autre régime linguistique franchement ? Pourquoi je ne peux pas voter pour De Croo moi en étant francophone ? »<sup>147</sup>.

Ces électeurs font en fait référence à l'idée de circonscription électorale fédérale, l'idée de cette proposition étant de mêler les deux principales arènes politiques du pays, francophone et flamande, en une seule opinion publique afin d'inciter un dialogue constant et inciter les partis politiques à convaincre le citoyen de l'autre régime linguistique. Cette proposition vise également à combler le déficit démocratique qu'un élu d'un rôle linguistique peut avoir dans l'autre rôle linguistique, le premier ministre par exemple qui ne sera responsable aux prochaines élections que devant sa circonscription<sup>148</sup>. Différentes propositions ont vu le jour, tel que dévouer un tiers des sièges à des élus d'une telle circonscription.<sup>149</sup> Bien que des propositions de loi ont été déposées afin de la créer<sup>150</sup>, cette proposition est restée sans suite même si elle revient parfois dans le débat<sup>151</sup>.

#### c. Partis néerlandophones : une alternative au vote par défaut pour des partis francophones ?

Les électeurs de deux partis principalement, la N-VA et le VB, ont évoqué qu'une de leurs motivations à se tourner vers un parti flamand provenaient de leur déception des partis francophones et la politique actuelle qu'ils mènent. Deux électeurs N-VA ayant voté pour le parti pour cette raison, disent ne pas savoir si ils revoteront en 2024, ayant perdu confiance dans l'ensemble des partis et estimant que leur vote n'avait rien changé en 2019 et qu'il en serait de même en 2024<sup>152</sup>.

L'électeur VB interrogé votait MR avant d'en être déçu, il estime que les francophones n'agissent pas en adéquation avec leurs discours et sont moins proches du citoyen. Dans un premier temps c'est un rejet de ceux-ci qui l'a amené à s'intéresser aux partis néerlandophones

---

<sup>147</sup> Entretien avec une électrice N-VA, 19.05.2021, annexe 1.13.

<sup>148</sup> SINARDET Dave, « Une idée qui fait son chemin : historique de la proposition de circonscription fédérale en Belgique », *Outre-Terre*, 2014, 2014/3, n°40, pp.264-272.

<sup>149</sup> SINARDET Dave, « La circonscription électorale fédérale », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2012, vol. 17, n°2142, pp.5-47.

<sup>150</sup> Proposition de révision de l'article 63, § 1er, de la Constitution, en vue d'élire une partie significative des membres de la Chambre des représentants sur la base d'une circonscription fédérale, Sénat, 2 février 2015 document S. 6-157.

<sup>151</sup> DUBUISSON Martine « Une circonscription fédérale pour les élections ? Pas tous d'accord dans la suédoise », *Le Soir*, 2 août 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 05 juillet 2021).

<sup>152</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 30.04.2021, annexe 1.12 ; Entretien avec une électrice N-VA, 19.05.2021, annexe 1.13.

où il soutient désormais le Vlaams Belang, l'immigration étant sa principale préoccupation<sup>153</sup>. La raison idéologique est centrale dans son vote.

Un des deux électeurs N-VA déçus par les partis politiques francophones, se dit « tout de même de droite », mais n'est pas vraiment convaincu par la N-VA. Il votait pour la première fois pour le parti en 2019, mais ne pense pas qu'il va réitérer ce choix à l'avenir.

« Maintenant faut voir si on vote plutôt contre quelque chose que pour quelque chose, à la limite le vote en 2019 c'était plus un vote contre la politique faite par les partis francophones que pour totalement la N-VA, même si il y a des points du programme qui m'intéressaient. C'est plus pour essayer de..., c'est plus en opposition quoi »<sup>154</sup>.

Cette électrice qui a voté pour la N-VA à la région pour la même raison espérait envoyer un message aux partis francophones plutôt que de réellement soutenir la N-VA pour son programme :

« Au régional je voulais quand même...je me suis dit que si je votais MR, ça allait quand même relancer une alliance MR-PS hein, alors je me suis dit que pour bien marquer ma frustration, et je vous dis c'est vraiment un geste protestataire parce que j'en avais ras le bol, j'en ai toujours ras le bol de les voir tous autant qu'ils sont. [...] Non je vous disais, je n'aurais pas été jusqu'à voter Vlaams Belang parce que il ne faut quand même pas pousser le bouchon trop loin, et je ne voulais pas voter pour les autres partis installés parce que je me suis dit que de toute façon, ça c'était dans le même pot tandis que la N-VA c'était vraiment un geste protestataire »<sup>155</sup>.

Même si on peut retrouver une identification partisane pour un électeur, il s'agit ici d'un vote protestataire, qui ne cherche pas tellement à soutenir un parti, mais plutôt à le choisir en réaction à ce que d'autres partis ont fait.

Le vote protestataire est exprimé lorsque les attitudes de l'électeur sont liées au manque de confiance dans le système et au manque de satisfaction politique<sup>156</sup>. D'une part, ces deux électeurs N-VA disent voter pour ce parti parce que les autres ne les satisfont plus, d'autre part

---

<sup>153</sup> Entretien avec un électeur Vlaams Belang, 29.05.2021, annexe 1.15.

<sup>154</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 30.04.2021, annexe 1.12.

<sup>155</sup> Entretien avec une électrice N-VA, 19.05.2021, annexe 1.13.

<sup>156</sup> PILET Jean-Benoit, BAUDEWYNS Pierre, DESCHOUWER Kris, KERN Anna, LEFEVERE Jonas (ed.), « Belgen verheffen hun stem Een analyse van het stemgedrag op 26 mei 2019 », Louvain-La-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, pp.60-61.

ils disent ne plus être sûr d'aller voter à l'avenir parce que cela ne change rien, perdant confiance dans l'institution du vote.

A l'échelle nationale, le Vlaams Belang en Flandre et le PTB-PVDA dans les trois régions ont profité de ce comportement électoral contestataire lors du scrutin de 2019<sup>157</sup>. La situation est différente pour le parlement bruxellois puisque la N-VA a siégé dans l'opposition durant toute la législature lui permettant de se profiler comme une alternative au gouvernement Vervoort II devant l'électeur.

On peut préciser que la N-VA peut être vue comme un nouveau parti pour certains francophones, même si elle est issue de la Volksunie et qu'elle a été en cartel avec le CD&V auparavant, le parti a gagné en notoriété auprès de l'électeur francophone par sa participation au gouvernement fédéral en 2014-2018<sup>158</sup>.

#### d. Une offre politique différente des partis francophones

Le cas du Vlaams Belang a déjà été évoqué, étant le seul parti d'extrême droite reconnu comme tel, il attire des électeurs non-néerlandophones qui accordent une importance aux thèmes qui caractérisent le parti.

« Samuel Leonard : Et à Bruxelles qu'est-ce qui doit changer ? Vous m'avez déjà parlé de l'immigration par exemple.

Électeur VB : Oui ben ça moi je ne vois pas d'autres, qu'est-ce qui pourrait changer. Non, bon à part cette immigration, je ne vois pas autre chose enfin »<sup>159</sup>.

Autre cas de préférence pour l'offre politique côté néerlandophone, deux électeurs interrogés choisissent la N-VA pour son positionnement plus à droite du MR, dont ils ne s'estiment pas proches :

« Du MR justement, je trouve que le MR est très faible au niveau de l'axe libéral justement au niveau de la politique fédérale où il est plus en train de suivre le PS [...] c'est pour ça que je me suis mis à un moment donné dans ce parti, la Droite, parce que il n'y avait aucun parti qui pouvait représenter mes idées et c'est toujours le cas d'ailleurs. Donc je trouve que l'orientation du MR aujourd'hui est beaucoup plus

---

<sup>157</sup> *Ibid.*

<sup>158</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 30.04.2021, annexe 1.12 ; entretien avec une électrice N-VA 19.05.2021, annexe 1.13 ; entretien avec un électeur N-VA, 21.04.2021, annexe 1.7.

<sup>159</sup> Entretien avec un électeur Vlaams Belang, 29.05.2021, annexe 1.15.

centriste, ça ne me satisfait pas en tant qu'indépendant, au niveau francophone il n'y a vraiment rien qui m'intéresse »<sup>160</sup>.

Un d'eux a voté Valeurs Libérales Citoyennes (VLC) en Wallonie en 2014, ne considérant pas le MR comme proche de ses idées :

« mon point de vue c'est que c'est un parti qui est très progressif qui essaie de ratisser large aussi et d'avoir une base électorale plus large à défaut d'affiner ses idées, de préciser son orientation et ça c'est parce que l'électorat en Wallonie est quand même plus à gauche globalement, la N-VA n'a pas ce problème là en Flandre. Je crois que c'est dur aussi pour un parti de droite dure d'exister en Wallonie. Y a pas de base électorale suffisamment grande et pas de couverture médiatique, on va dire suffisamment présente. [...] je dirais qu'il y a pas d'équivalent à la N-VA »<sup>161</sup>.

Avant les élections communales 2018, la VRT interrogeait des électeurs francophones à propos de leur choix pour la N-VA, les réponses de ceux-ci rejoignent globalement l'opinion des deux intervenants ci-dessus : « Du côté francophone, il n'y a pas de parti de droite classique comme celui-là. Le CDH est de gauche et le MR est libéral-social », « le MR est trop au centre, plutôt qu'à la droite de ce centre »<sup>162</sup>.

Ce résultat n'est *a priori* pas inattendu puisqu'il s'agit des deux partis néerlandophones qui n'ont historiquement jamais eu de liens avec un parti francophone et qui se situent plus à droite de l'échiquier politique belge francophone<sup>163</sup>. Toutefois, la scission des partis traditionnels et l'apparition des deux partis écologistes ensuite, ont aussi fait diverger les positions entre ces partis.

Marcel Sel se dit par exemple plutôt proche idéologiquement du SP.a, mais pas vraiment du PS qu'il considère plus à gauche :

« donc moi j'ai voté SP.a, parce que alors je vote toujours pour des questions très idéologiques, donc le SP.a étant un petit peu à droite du PS [...] en fait un parti social-démocrate, moi ma position idéologique c'est hormis l'écologie moi c'est plutôt un

---

<sup>160</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 30.04.2021, annexe 1.12.

<sup>161</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 21.04.2021, annexe 1.7.

<sup>162</sup> STEFFENS Eric, VERAEGHE Nina « Pourquoi certains francophones vont-ils voter pour la N-VA ? », *VRT NWS*, 02 octobre 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vrt.be> (consultée le 25 juin 2021).

<sup>163</sup> Consortium EOS RepResent (UCLouvain, ULB, UA, VUB, KULeuven), « Les Flamands et les Wallons ont voté pour des partis différents le 26 mai – mais leurs avis divergent moins sur les politiques publiques qu'ils souhaitent : Note sur base de l'étude RepResent », *op.cit.*

libéral de gauche, libéral pas au sens économique [...] c'est dans la structure des partis et dans l'opinion. Alors chez les socialistes flamands, l'opinion est beaucoup plus large et libre que chez les socialistes francophones me semble-t-il [...] pour moi l'héritage des lumières, Voltaire, Montesquieu, est fondamental [...] disons que je suis plus souvent en phase avec un SP.a (*qu'un PS*) »<sup>164</sup>.

On pourrait également mettre en évidence, cette différence de programme entre ECOLO et GROEN pour la région qui a, entre autres, motivé cette électrice GROEN à choisir ceux-ci au détriment du parti écologiste francophone :

« j'avais au niveau des programmes, l'intention d'aller vers les verts, il y avait un point du programme qui était différent et c'était la fusion des 19 communes, c'était la fusion des 19 communes où GROEN est pour et donc c'est parce que j'étais aussi pour la fusion [...] Les 19 communes j'en ai tenu compte, mais c'était plutôt systémique au départ, c'est ce qui a fait la différence entre ECOLO et GROEN »<sup>165</sup>.

La différence entre l'Open VLD et le MR a également été mentionnée, mais aucun électeur Open VLD interrogé n'a choisi le parti pour cette différence idéologique.

Enfin, le cas de AGORA, qui est une liste citoyenne propre au contexte régional bruxellois, a attiré des électeurs pour son programme unique puisqu'il ne contenait qu'un seul point, l'instauration d'une assemblée citoyenne représentative tirée au sort. Un objectif qui a « plu » à l'électrice AGORA interrogée qui « préférerait un programme réaliste et très ancré »<sup>166</sup>.

On est donc là face à des motivations qui ne s'expliquent pas par le rôle linguistique du parti ou le système belge, mais par l'offre idéologique que ces partis néerlandophones sont les seuls à proposer.

#### e. L'influence des sondages et le vote stratégique contre la N-VA

Comme cela a été noté, certains analystes avançaient le choix plus important de francophones vers des partis flamands par un vote stratégique de certains pour empêcher la N-VA d'être le premier parti néerlandophone au parlement bruxellois. Cet élément a pu être relevé chez les trois électeurs GROEN et l'électeur SP.a, mais il n'est pas l'apanage de ces partis puisque un électeur N-VA a également exprimé une motivation similaire. Il faut surtout nuancer ces motivations puisque dans le cas de GROEN, les électeurs se sont dit sûrs de s'orienter vers « les

---

<sup>164</sup> Entretien avec Marcel Sel, 15.04.2021, annexe 1.6.

<sup>165</sup> Entretien avec une électrice GROEN, 29.04.2021, annexe 1.9.

<sup>166</sup> Entretien avec une électrice AGORA, 30.04.2021, annexe 1.10.



partis écologistes pour leurs programmes », et l'électeur N-VA en question se considère de droite. Pour ces quatre électeurs-là, un motif idéologique peut être souligné.

En ce qui concerne Marcel Sel qui s'est tourné vers le SP.a à la région, bien qu'il soit assez proche des idées du parti, celui-ci n'est pas sa préférence première :

« je suis plus souvent en phase avec un SP.a, mais ni l'un ni l'autre ne correspond vraiment à mon idéologie. C'est pour ça que Marie Nagy est la combinaison d'un certain libéralisme de gauche et de l'écologie et je me suis dit, tiens voter pour elle ce serait le plus logique. J'ai même pas pu »<sup>167</sup>.

En effet, son choix se porte en premier lieu sur le collège électoral néerlandophone et ensuite sur le parti dont il se dit le plus proche, le SP.a, afin de lui donner plus de poids par rapport à la N-VA. Le cas de cet électeur est singulier parmi les électeurs interrogés, puisque il est le seul à se priver réellement de sa préférence première : « Sans le facteur N-VA j'aurais voté Marie Nagy chez Défi »<sup>168</sup>. Il faut dire qu'il avait appelé publiquement les électeurs francophones bruxellois à suivre cette démarche voyant dans la N-VA un danger pour la stabilité de la région<sup>169</sup>.

Sa motivation s'apparente au vote stratégique qui postule que l'électeur va choisir un autre candidat que celui « sincèrement préféré » parce qu'il a eu une information sur la force relative des différents partis ou candidats<sup>170</sup>. Un choix influencé par les sondages pré-électorales qui plaçaient la N-VA en tête. Le lien entre sondages et vote stratégique qui avait été établi dans le cadre théorique se vérifie ici.

Bien que le vote stratégique soit plus facilement mis en évidence dans les systèmes majoritaires, la cas du système électoral bruxellois détient une particularité puisque la première place obtenue par un parti est décisive, le premier parti de chaque rôle linguistique mène les négociations pour former une majorité dans son groupe linguistique. Une majorité de 8 sièges étant suffisante du côté néerlandophone, un parti peut très rapidement devenir incontournable.

---

<sup>167</sup> Entretien avec Marcel Sel, 15.04.2021, annexe 1.6.

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> SEL Marcel, « Bruxellois-e-s francophones, pour éviter la cata N-VA, votez flamand ! », *op.cit.*

<sup>170</sup> DEGAN Arianna, BLAIS André, « L'étude empirique du vote stratégique », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, 2017, vol. 93, n°1-2, p.48.

Par ce vote, Marcel Sel espérait dès lors favoriser une coalition plutôt qu'une autre pour l'ensemble du gouvernement bruxellois :

« j'ai juste vu les sondages et je me suis dit « Ah ce serait quand même mieux si on pouvait avoir un gouvernement qui soit cohérent » [...] Donc je pensais qu'il était mieux, d'avoir un gouvernement plus cohérent, très large parce que à Bruxelles il est souvent très large mais ça fonctionne. Y a un consensus urbain [...] et que si on introduit la N-VA ça sera moins fluide et il y aura des exigences qui pourraient brusquer cette relative tranquillité »<sup>171</sup>.

Cet électeur bruxellois francophone suit la même logique en faveur de la N-VA afin de favoriser une coalition avec ce parti, pour atteindre l'objectif opposé, éviter une nouvelle coalition avec les socialistes et les écologistes pour lesquels il est très critique :

« Et ça aurait pu faire infléchir fortement la politique qui est menée et malheureusement on a vu que c'est GROEN qui est passé avec le SP.a qui font partie de la majorité [...] du coup y a une continuité par rapport aux précédentes coalitions, malheureusement, pourtant je sais que il y a pas mal de francophones bruxellois qui avaient justement appelés à voter pour la N-VA pour essayer de bloquer...comment dirais-je...le processus mais bon malheureusement ça a échoué [...] j'ai discuté à l'époque avec différentes personnes et voilà j'ai expliqué le but que ...la nécessité de voter N-VA aurait permis d'orienter autrement la politique bruxelloise »<sup>172</sup>.

Le cas des électeurs GROEN n'est pas similaire, bien que ceux-ci mentionnent que voir la N-VA bien placée dans les sondages les a aussi motivé à voter GROEN plutôt que ECOLO, ce n'est pas la raison principale de leur vote. Pour un électeur, cet élément l'a « conforté », mais il avait déjà l'intention d'aller vers GROEN<sup>173</sup>, un deuxième électeur GROEN parle lui d'une motivation supplémentaire « de faire perdre le parti le plus antinomique » au sien<sup>174</sup>. L'électrice GROEN « avait l'intention de voter pour un parti néerlandophone pour contrer la N-VA et le Vlaams Belang », mais le choix d'un parti néerlandophone était avant tout une question de poids électoral et « avait l'intention au niveau des programmes d'aller vers les verts »<sup>175</sup>.

---

<sup>171</sup> Entretien avec Marcel Sel, 15.04.2021, annexe 1.6.

<sup>172</sup> Entretien avec un électeur N-VA, 30.04.2021, annexe 1.12.

<sup>173</sup> Entretien avec un électeur GROEN, 30.04.2021, annexe 1.11.

<sup>174</sup> Entretien avec un électeur GROEN, 27.04.2021, annexe 1.8.

<sup>175</sup> Entretien avec une électrice GROEN, 29.04.2021, annexe 1.9.

Ces électeurs ne négligent pas réellement leur préférence pour favoriser une coalition ou un parti mieux placé contre un autre, il s'agit ici d'un facteur de différenciation entre deux préférences égales. On peut donc conclure que leur choix pour GROEN est tout aussi satisfaisant voire plus qu'un vote pour ECOLO comme expliqué dans la première section. Lorsque on regarde certaines études relatives au positionnement des deux partis, on remarque que ces deux partis ont une grande proximité programmatique<sup>176</sup>, et sont nés au même moment en défendant les mêmes thèmes. Pour Jean Faniel, « c'est quand même sans doute là qu'il reste le moins d'écart au sein d'une même famille politique si on compare aux trois autres »<sup>177</sup>.

Dans une étude visant à situer les attitudes multi-partisanes de l'électeur belge en 2014, GROEN est le deuxième choix de 38,9% des électeurs bruxellois d'ECOLO<sup>178</sup>.

Enfin, ces trois électeurs GROEN avaient également évoqué le rôle du poids que leur vote aurait, il semble que la combinaison vote utile et poids électoral aient été plus des arguments pour se tourner vers GROEN plutôt que ECOLO qu'un choix de rejet, celui-ci restant un parti pour lequel les trois gardent une opinion favorable, même si l'un d'eux émet une réserve vis-à-vis des partis francophones en général (voir infra).

Pour l'électrice AGORA, la certitude que les deux partis écologistes feraient des bons résultats, l'a plutôt motivée à donner sa voix à une liste qui en avait besoin de son vote et qui visait un siège, d'autant plus que l'objectif l'intéressait :

« j'étais partagée donc entre ce projet Agora et le fait de voter pour les Verts [...] j'avais ce projet Agora à la région bruxelloise où j'ai vraiment voulu soutenir le projet parce que je trouvais que c'était une dynamique qui valait la peine d'être soutenue. S'ils arrivaient à avoir un siège, c'était déjà très bien. Mais en fait j'avais surtout l'impression que si on arrivait à avoir un siège au parlement à ce niveau-là, ça lancerait un signal aussi aux autres partis de faire quelque chose de plus participatif »<sup>179</sup>.

---

<sup>176</sup> WOELFLE Guillaume, « Ecolo et Groen ont le même programme... à 80% », *RTBF*, 25 avril 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtf.be> (consultée le 05 juillet 2021).

<sup>177</sup> BIOURGE Céline, « MR et Open-VLD ont dévoilé leurs priorités, ces alliances entre familles politiques ont-elles encore un sens ? », *RTBF*, 21 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtf.be> (consultée le 05 juillet 2021).

<sup>178</sup> WILLOCQ Simon, KELBEL Camille, « Un électeur, plusieurs partis ? Affinités partisanes multiples et vote fractionné », *op.cit.*, pp.26-27.

<sup>179</sup> Entretien avec une électrice AGORA, 30.04.2021, annexe 1.10.

Comme exposé dans la théorie, les partis ayant le plus de chances de gagner des sièges sont souvent préférés aux petits partis qui ne sont pas assurés de dépasser le seuil électoral<sup>180</sup>. L'électrice AGORA ne suit pas cette logique et préfère soutenir un petit parti qui cherche à dépasser le seuil électoral et obtenir un siège plutôt que de soutenir un plus gros parti assuré d'obtenir des sièges au parlement. A nouveau dans ce cas, il faut parler d'une combinaison de facteurs, le poids électoral dans le collège néerlandophone, le fait que l'électrice connaissait un membre du collectif AGORA avec qui elle en a parlé, les signatures obtenues pour se présenter, étaient pour elles des moyens de s'assurer que ce vote compterait probablement. En définitive, elle admet toutefois que c'était surtout un « pari »<sup>181</sup>.

f. L'identité du vote : une préférence pour la « mentalité néerlandophone »

Dans la lignée du vote du vote par défaut, les électeurs de plusieurs partis préfèrent se tourner vers un parti néerlandophone parce qu'ils préfèrent « la mentalité néerlandophone ».

C'est le cas de l'électeur Vlaams Belang interrogé qui exprime un vote identitaire à travers son vote, il se sent proche de la communauté flamande en raison de cette mentalité différente :

« J'irais du côté néerlandophone pour la bonne raison que j'estime que du côté néerlandophone on est beaucoup plus discipliné, on a moins de problèmes et lorsque on s'adresse à une administration qui est dirigée par un néerlandophone, on a le renseignement exact et on vous donne au moins une réponse [...] j'ai déjà fait l'expérience où je m'étais adressé à des politiciens francophones, là c'est toujours la même chose on vous promet tout et on ne fait rien »<sup>182</sup>.

Un électeur GROEN ayant voté à plusieurs reprises pour un parti flamand auparavant n'a jamais été convaincu par les partis francophones qui agissent selon lui comme « des ploucs », ont « une façon de faire assez amateur » et ne trouve pas « les discours et programmes très crédibles ». Pour lui, du côté francophone, il y a plus souvent « des polémiques, des erreurs ou des scandales » y-compris chez ECOLO<sup>183</sup>. Par son observation du terrain, la députée GROEN Lotte Stoops est d'avis que les néerlandophones ont plus de « daadkracht »<sup>184</sup> que les francophones, ce qui attirent certains électeurs francophones plutôt vers GROEN<sup>185</sup>.

---

<sup>180</sup> VERTHE Tom, BOL Damien, BEYENS Stéphanie, BLAIS André, « Making Votes Count in Parliament or Government? », *op.cit.*

<sup>181</sup> Entretien avec une électrice AGORA, 30.04.2021, annexe 1.10.

<sup>182</sup> Entretien avec un électeur Vlaams Belang, 29.05.2021, annexe 1.15.

<sup>183</sup> Entretien avec un électeur GROEN, 30.04.2021, annexe 1.10.

<sup>184</sup> Traduction en français : Esprit ou capacité de décision.

<sup>185</sup> Entretien avec Lotte Stoops, 12.03.2021, annexe 1.2.

Deux électeurs de la N-VA estiment que la gestion politique en Flandre est meilleure à celle menée par les francophones, surtout en Wallonie. Voter pour un parti flamand est aussi une façon d'inciter les responsables francophones à s'inspirer de ce qui se fait en Flandre<sup>186</sup>.

Il s'agit d'une perception que ces électeurs ont à l'égard des partis francophones, mais ne constitue pas l'unique motivation de leur vote.

Pour l'électeur du Vlaams Belang, il fait le choix d'un vote identitaire, c'est-à-dire qu'il vote pour un parti qui représente le groupe auquel il sent appartenir<sup>187</sup>, mais ce n'est pas le cas des autres électeurs qui ne rejettent pas les francophones ni l'unité du pays pour autant.

g. Le vote pour une personnalité

L'électrice Open VLD qui se dit « globalement libérale » faisant écho à une identification partisane, s'est portée sur les libéraux flamands et pas le MR parce qu'elle n'a pas apprécié l'alliance avec le Front des Francophones (FDF) : « j'ai arrêté de voter MR quand ils se sont associés avec le front des francophones parce que j'ai trouvé que Maingain attisait la haine contre les flamands »<sup>188</sup>. On retrouve dans cette motivation, l'hypothèse théorique de l'importance du thème communautaire dans le vote.

Depuis la fin du cartel MR-FDF, elle fait la différence entre les deux partis libéraux en regardant les personnalités. Elle dit « beaucoup apprécier Guy Vanhengel qui est un Everois parfait bilingue, absolument ni contre les flamands ni contre les francophones et très neutre »<sup>189</sup>. Elle mentionne également Herman De Croo qui lui a toujours bien plu. Elle n'exclut pas de retourner vers le MR en attendant de cerner la personnalité du président Georges-Louis Bouchez en qui elle n'a pas encore tout à fait confiance<sup>190</sup>.

La personnalité de candidats des partis est donc l'élément décisif de son choix électoral. Un électeur a plutôt tendance à se tourner vers un candidat qui lui est proche soit parce qu'il connaît le candidat personnellement ou qu'il le suit par les médias<sup>191</sup>. Le fait est qu'ici cette électrice connaît Guy Vanhengel de l'échelon communal et estime que ce candidat partage des

---

<sup>186</sup> Entretien avec une électrice N-VA, 19.05.2021, annexe 1.13 ; Entretien avec un électeur N-VA, 30.04.2021, annexe 1.12.

<sup>187</sup> JENKE Libby, HUETTEL Scott A., « Issues or Identity? Cognitive Foundations of Voter Choice » *op. cit.*

<sup>188</sup> Entretien avec une électrice Open VLD 22.01.2021, annexe 1.14.

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> ANDRE Audrey, WAUTERS Bram, PILET Jean-Benoit, « It's Not Only About Lists: Explaining Preference Voting in Belgium », *Journal of Elections, Public Opinion & Parties*, 2012, 22:3, p.297.

caractéristiques communes, qu'il la représente le plus « parce que c'était un vrai bruxellois objectif qui ne tire pas pour une communauté, pour une autre, qui est ouvert aux autres »<sup>192</sup>.

Marcel Sel parle également de l'importance qu'une personnalité pourrait avoir sur son choix, outre « le facteur N-VA », cet élément peut être décisif à l'avenir pour revoter pour un parti flamand. Il a par exemple apprécié la politique de mobilité de Pascal Smet, sans toutefois voter pour lui car il préfère privilégier une femme tant que celles-ci ne sont pas majoritaires au parlement<sup>193</sup>. Des études ont également démontré que ce choix dirigé vers un genre constitue un comportement électoral lié au profil de candidat qui peut être une forme de vote stratégique<sup>194</sup>.

---

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> Entretien avec Marcel Sel, 15.04.2021, annexe 1.6.

<sup>194</sup> ERZEEL Silvia, DE LEEUW Sijfra, MARIEN Sofie, RIHOUX Benoit, « Chapitre 11: Gender-based voting », *In* DESCHOUWER Kris (Ed.), « mind the Gap: Political Participation and Representation in Belgium », London, Rowman & Littlefield International/ECPR Press, 2018, pp.227-250.

## VII. CONCLUSION

Ce travail ambitionnait d'établir des pistes d'explications aux comportements électoraux d'électeurs non-néerlandophones ayant choisi une liste néerlandophone dans la circonscription Bruxelles-Capitale lors des élections du 26 mai 2019, et en partant des résultats de celles-ci, les causes de l'augmentation de ces votes en s'intéressant à la stratégie suivie par certaines listes du groupe linguistique néerlandais.

Cette étude a fait le choix d'une méthodologie qualitative qui accorde de l'importance aux représentations des acteurs étudiés sans prétendre être représentative. Le but n'étant pas de généraliser les motivations électorales aux différents partis envisagés, le mode d'enquête par entretien a été retenu pour reconstruire le processus du choix électoral de dix électeurs interrogés. Des hypothèses ont ensuite été formulées sur base de ceux-ci.

Après la construction du cadre théorique dont les théories du choix électoral posent le fondement, le travail a tenté de situer la dynamique du vote dont il est question dans le travail au sein de ces approches en formulant des hypothèses théoriques. Deux pistes d'explications ont été avancées, l'impact du thème « communautaire » dans le vote selon une somme de préférences rationnelles, et le vote identitaire. Ces deux éléments ont été retrouvés chez des électeurs interrogés, mais il est apparu qu'il faut envisager d'autres motifs.

Il s'avère que les systèmes électoraux belges et bruxellois sont un cas particulier de mode de scrutin lié à l'apparition du clivage linguistique en Belgique. Ce système s'impose aux électeurs qui s'en saisissent et peut créer des nouvelles préférences électorales motivées par les effets de ce système électoral. L'impact du poids électoral, la possibilité, parfois nouvelle, de voter pour une liste néerlandophone, la double-majorité et l'importance de la première place dans chaque rôle linguistique pour former une majorité régionale sont les différents éléments mis en évidence qui ont participé à la construction du choix électoral de ces non-néerlandophones.

Parallèlement à ces motivations spécifiques au système politique bruxellois, les explications classiques du vote ont pu être relevées : le monopole d'une offre idéologique par un parti chez un électeur Vlaams Belang et deux N-VA, l'impact du profil des candidats sur le comportement électoral pour une électrice Open VLD, le vote contestataire contre des partis francophones pour deux électeurs N-VA, l'affiliation partisane pour les électeurs GROEN et le vote stratégique pour un électeur SP.a.

Comme avancé par certains politologues au lendemain des élections, ce vote stratégique contre la N-VA comme seul motif électoral a pu être vérifié confirmant sa pertinence dans les systèmes proportionnels.

Les entretiens avec les électeurs GROEN amènent toutefois une nuance nécessaire sur cette motivation électorale. Le vote stratégique contre la N-VA constitue la base de la motivation électorale de l'électeur ayant publiquement appelé à suivre sa démarche. En revanche, auprès des électeurs francophones GROEN, on a pu retrouver une explication classique, l'expression d'un choix sur base du programme. Ensuite, les légères différences entre les programmes régionaux de GROEN et ECOLO, le poids électoral différent entre les collèges électoraux, le fait de renforcer un parti au détriment d'un autre en vue d'une future coalition et la préférence pour la manière de travailler des partis néerlandophones ont été les éléments déterminants qui ont permis à ces électeurs écologistes de choisir entre deux partis très proches.

En somme, on remarque que les motivations relevées ne sont pas exclusives et n'ont pas toujours la même importance dans la formation du choix de l'électeur. Il faut bien souvent parler d'une combinaison d'éléments qui forment le choix électoral de ces électeurs non-néerlandophones en faveur d'un parti néerlandophone.

Après un exposé condensé du fonctionnement institutionnel de la Région de Bruxelles-Capitale marqué par la logique bicommunautaire dès sa création, le travail avait pour objectif d'identifier la stratégie des partis retenus dans la méthodologie afin de déterminer leur approche de cet électorat.

Il apparaît que aucune liste néerlandophone interrogée ne néglige l'électorat non-néerlandophone, mais chacun adopte une approche différente selon son entente avec un éventuel homologue francophone. La N-VA et le Vlaams Belang profitent de leur position exclusive et misent sur la visibilité et la communication, par des canaux différents, pour attirer des francophones tandis que GROEN assume une collaboration étroite avec ECOLO rendant la campagne régionale parfois difficile devant l'électeur. L'Open VLD bruxellois adopte quant à lui une position libérale différente de celle du MR, une coopération à l'échelle régionale est moins évidente, les deux partis n'hésitent pas à s'attaquer. Enfin, le cas de AGORA a été exposé, étant un cas particulier par son objectif politique, cette liste a contribué à attirer des électeurs francophones vers le collège électoral néerlandais.

Si elle peut intéresser les partis politiques eux-mêmes et contribuer à la littérature scientifique, cette étude ne prétend pas avoir trouvé toutes les explications possibles, mais aspirait à identifier



des facteurs explicatifs en les replaçant dans un cadre théorique. Ces facteurs explicatifs pourraient par ailleurs poser les jalons pour une future étude quantitative sur le sujet. Au-delà de l'étude du comportement électoral en mai 2019, une étude de tous les partis politiques se présentant dans la Région Bruxelles-Capitale peut être envisagée afin d'analyser leur stratégie et leur rapport avec l'électeur bruxellois.

## VIII. BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

BRAUD Philippe, « sociologie politique 12<sup>e</sup> édition », Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2016, 687p.

COX Gary W., « Making vote counts: strategic coordination in the world's electoral systems », Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 340p.

DORMAGEN Jean-Yves, MOUCHARD Daniel, « Introduction à la sociologie politique, 3<sup>e</sup> édition », Bruxelles, De Boeck, 2010, 271p.

DOUILLET Anne-Cécile, « Sociologie politique : comportements, acteurs, organisations », Paris, Armand Colin, 2017, 192p.

DUVERGER Maurice, « Les partis politiques », Paris, Armand Colin, 1951, 476p.

DOWNS Anthony, « An Economic Theory of Democracy », New York (NY), Harper and Brother, 1957, 310p.

MICHEAU Frédéric, « la prophétie électorale. Les sondages et le vote », Paris, Les éditions du cerf, 2018, 391p.

VAN PARIJS Philippe, « Belgium een utopie voor onze tijd », Antwerpen, Polis, 2018, 216p.

### Ouvrages collectifs

BERELSON Bernard, LAZARFELD Paul F., MAC PHEE William, « Voting. A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign, Chicago » (Ill.), Chicago, University of Chicago Press, 1954, 416p.

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, « L'entretien », série « L'enquête et ses méthodes 2<sup>e</sup> éd. », Paris, Armand Colin, 2007, 128p.

CAMPBELL Angus, CONVERSE Philip E., MILLER Warren E., STOKES Donald E., « The American Voter », New York, Wiley, and Sons, 1960, 576p.

NIE Norman H., VERBA Sydney, PETROCIC John R., « The Changing American Voter, Cambridge », (Mass.), Harvard, Harvard University Press, 1979, 430p.

MARSH David, STOKER Gerry (éd.), « theory and methods in political science second edition », New-York, Palgrave mac millan, 2002, 368p.

PILET Jean-Benoit, BAUDEWYNS Pierre, DESCHOUWER Kris, KERN Anna, LEFEVERE Jonas (ed.), « Belgen verheffen hun stem Een analyse van het stemgedrag op 26 mei 2019 », Louvain La Neuve, presses universitaires de Louvain, 2020, 315p.

VAN CAMPENHOUDT Luc, QUIVY Raymond., « Manuel de recherche en sciences sociales 4ème édition », Paris, Dunod, 2011, 262p.

### **Contribution à un ouvrage collectif**

DANDOY Régis, « Les questions socio-économiques, une différenciation essentielle ? », *In* DELWIT Pascal, VAN HAUTE Emilie, « Le vote des Belges. Le comportement électoral des Bruxellois et des Wallons aux élections du 10 juin 2007 », Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2008, pp.69-80.

DANDOY Régis, DE DECKER Nicolas « Peut-on encore parler de partis-frères en Belgique ? », *In* PILET Jean-Benoît, DE WAELE Jean-Michel, JAUMAIN Serge « L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ? », Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009, pp.19-35.

DESCHOUWER Kris, DE WINTER Lieven, REUCHAMPS Min, SINARDET Dave, DODEIGNE Jérémy, « Les attitudes communautaires et le vote », *In* DESCHOUWER Kris, DELWIT Pascal, HOOGHE Marc, BAUDEWYNS Pierre, WALGRAVE Stefan. « Décrypter l'électeur. Le comportement électoral et les motivations de vote », Lannoo Campus : Tielt, Lannoo, 2015, pp.156-174.

ERZEEL Silvia, DE LEEUW Sjifra, MARIEN Sofie, RIHOUX Benoit, « Chapitre 11: Gender-based voting », *In* DESCHOUWER Kris (Ed.), « mind the Gap: Political Participation and Representation in Belgium », London, Rowman & Littlefield International/ECPR Press, 2018 pp.227-250.

GOUGOU Florent, « Chapitre 2 : Du vote de classe au vote des classes : Les usages du concept de vote de classe », *In* FILLIEULE Olivier, HAEGEL Florence, HAMIDI Camille, TIBERJ Vincent (dir.), « Sociologie plurielle des comportements politiques : Je vote, tu contestes, elle cherche... », Paris, Presses de Sciences Po, 2017, pp.69-92.

MUGHAN Anthony, « chapter four: Belgium », *In* FRANKLIN Mark, MACKIE Thomas, VALEN Henry et al., « electoral change, responses to evolving social and attitudinal structures in western countries », Colchester, ECPR press, 2009, pp.91-108.

REYNIE Dominique, « Participation électorale », In PERRINEAU Pascal, REYNIE Dominique (dir.), « Dictionnaire du vote », Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp.724-726.

VAN WYNSBERGHE Caroline, « Chapitre 11 : Trente ans de régionalisation à Bruxelles- D'une entité fédérée par défaut à une entité à part entière ? », In XHARDEZ Catherine, COUNET Maxime, RANDOUR Francois, NIESSEN Christoph (dir.), « 50 ans de fédéralisation de l'État belge Institutions, acteurs, politiques publiques et particularités du fédéralisme belge », Louvain-La-Neuve, Academia L'Harmattan, 2020, pp.183-201.

### **Articles scientifiques**

AARTS Kees, THOMASSEN Jacques, « Dutch Voters and the Changing Party Space 1989–2006 », *Acta Politica*, 2008, vol.43, pp.203–234.

ALLISSON François, BRISSET Nicolas, « Une approche stratégique du vote. À propos de « Vote par approbation, vote par note » », *Revue économique*, 2014, vol.65, no.3, pp.681-686.

ANDRE Audrey, WAUTERS Bram, PILET Jean-Benoit, « It's Not Only About Lists: Explaining Preference Voting in Belgium », *Journal of Elections, Public Opinion & Parties*, 2012, 22:3, pp.293-313.

BIARD Benjamin, BLAISE Pierre, FANIEL Jean, ISTASSE Cédric, SAGESSE Caroline, « Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2019, vol.28-29, n°2433-2434, pp.5-148.

BIARD Benjamin, BLAISE Pierre, FANIEL Jean, ISTASSE Cédric, SAGESSE Caroline, « Les résultats des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2019, vol.9-10, n°2414-2315, pp.5-138.

BIARD Benjamin, BLAISE Pascal, FANIEL Jean, GOVAERT Serge, ISTASSE Cédric, « La formation des gouvernements régionaux et communautaires après les élections du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2019, vol. 39(39-40), n°2444-2445, pp.5-136.

BOUSSETTA Hassan, FAVELL Adrian, MARTINIELLO Marco, « Governing multicultural Brussels : paradoxes of a multi-level, multi-cultural, multi-national urban anomaly », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 2018, 44 (12), pp.2070-2085.

BOY Daniel, MAYER NONNA, « Les variables lourdes en sociologie électorale. Etat des controverses », *Enquête*, vol.5, 1997, pp.109-122.

CHAMPAGNE Patrick « Les sondages, le vote et la démocratie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1995, Vol.109, pp.73-92.

CLOSE Caroline, DELWIT Pascal, « Les partis verts européens à l'aune du plafond de verre électoral. Résultats électoraux et profils des électeurs des partis verts en Europe », *Les cahiers du Cevipol*, 2018, 1/2018, pp.2-56.

COLLARD Fabienne, « Énergie et climat : des enjeux au centre du scrutin », *Les @nalyses du CRISP en ligne*, 22 mai 2019, pp.1-8, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

DEGAN Arianna, BLAIS André, « L'étude empirique du vote stratégique », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, 2017, vol. 93, n°1-2, pp.47-78.

DELWIT Pascal, VAN HAUTE Émilie, « les élections du 26 mai 2019, une impressionnante refonte du paysage politique bruxellois », *Les cahiers du Cevipol*, 2019, 6/2019, pp.1-33.

DELWIT Pascal, VAN HAUTE Émilie, « Le scrutin communal du 14 octobre 2018 à Bruxelles : une élection détonante », *Les Cahiers du Cevipol*, 2019, 1/2019, pp.2-40.

FROGNIER André-Paul, « Sociologie électorale et histoire », *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1975, 3-4, pp.391-402.

JENKE Libby, HUETTEL Scott A., « Issues or Identity ? Cognitive Foundations of Voter Choice », *Trends in Cognitive Sciences*, 2016, Vol.20, No.11 pp.794-804.

LABBE ST-VINCENT Simon, « La proportionnelle a-t-elle des effets vertueux ? Une étude expérimentale », *Politique et Sociétés*, 2013, 32(3), pp.29-57.

LEHINGUE Patrick, « La volatilité électorale. Faux concept et vrai problème : fluidité des définitions, infidélités des mesures et flottement des interprétations », *Cahiers de sociologie politique de Nanterre*, 1997, 2-3, pp.123-177.

MAYER Nonna, « Qui vote pour qui et pourquoi ? : Les modèles explicatifs du choix électoral », *Pouvoirs- Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, 2007, 1 (120), pp.17-26.

PITSEYS John, SAGESSER Caroline, « Les résultats des élections communales du 14 octobre 2018 en Région bruxelloise », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2018, vol 23(23-24), n°2388-2389, pp.5-62.

REUCHAMPS Min, CALUWAERTS Didier, « Le fédéralisme belge creuse-t-il sa propre tombe ? », *Outre-Terre*, 2014, 2014/3, n° 40, pp.45-58.

SÄGESSER Caroline, « Le vote en faveur des partis néerlandophones à Bruxelles », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 24 septembre 2019, pp.1-8, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

SINARDET Dave, « Une idée qui fait son chemin : historique de la proposition de circonscription fédérale en Belgique », *Outre-Terre*, 2014, 2014/3, n°40, pp.262-273.

SINARDET Dave, « La circonscription électorale fédérale », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2012, vol. 17, n°2142, pp.5-47.

SWYNGEDOUW Marc, MAYER Nonna, BOY Daniel, « Mesure de la volatilité électorale en France 1993-1997 », *Revue française de science politique*, 2000, 50<sup>e</sup> année, n°3, pp.489-514.

VERTHE Tom, BOL Damien, BEYENS Stéphanie, BLAIS André, « Making Votes Count in Parliament or Government? », *Journal of Elections, Public Opinion, and Parties*, 2017,17(4), pp.389–412.

WELCH Susan, HIBBING John, « Financial Conditions, Gender, and Voting in American National Elections », *The Journal of Politics*, 1992, Vol.54, No.1, pp.197-213.

WILLOCQ Simon, KELBEL Camille, « Un électeur, plusieurs partis ? Affinités partisanes multiples et vote fractionné », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2016, vol. 2324-2325, no. 39-40, pp.5-80.

### **Textes de lois**

Loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (M.B du 14 janvier 1989).

Loi du 13 juillet 2001 portant diverses réformes institutionnelles relatives aux institutions locales de la Région de Bruxelles-Capitale (M.B du 31 août 2001).

Arrêté royal du 22 février 2019 déterminant les règles de présentation des listes et des candidats sur les écrans des ordinateurs de vote électronique avec preuve papier (M.B du 15 mars 2019).

Loi du 13 décembre 2002 portant diverses modifications en matière de législation électorale (M.B du 20 janvier 2003).

## **Document préparatoire**

Proposition de révision de l'article 63, § 1er, de la Constitution, en vue d'élire une partie significative des membres de la Chambre des représentants sur la base d'une circonscription fédérale, Sénat, 2 février 2015, document S. 6-157.

## **Articles de presse**

BELGA, « davantage de francophones ont voté pour des partis néerlandophones à Bruxelles » *VRTNWS*, 27 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vrt.be> (consultée le 05 juin 2021).

BIOURGE Céline, « MR et Open-VLD ont dévoilé leurs priorités, ces alliances entre familles politiques ont-elles encore un sens ? », *RTBF*, 21 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 05 juillet 2021).

BX1, « 91,8% de francophones à Bruxelles ? Pourquoi ce chiffre doit être nuancé », *BX1*, 03 février 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://bx1.be> (consultée le 05 juin 2021).

BX1, « Un habitant bruxellois sur trois est de nationalité étrangère (infographies) », *BX1*, 14 janvier 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://bx1.be> (consultée le 22 juin 2021).

CARLOT Phillipe, « les francophones n'ont plus d'élus au parlement flamand ; les votes flamands sont plus nombreux à Bruxelles », *RTBF*, 27 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 05 juin 2021).

DEGLUME Pauline, « La crainte d'un blocage de Bruxelles par la N-VA ressurgit », *L'Echo*, 22 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lecho.be> (consultée le 20 juin 2021).

DE MARNEFFE Adrien, NATELHOFF Yannick, « 18.077 Wallons ont voté pour le Vlaams Belang : qui sont-ils ? », *La Libre*, 27 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lalibre.be> (consultée le 22 juin 2021).

DUBUISSON Martine « Une circonscription fédérale pour les élections ? Pas tous d'accord dans la suédoise », *Le Soir*, 2 août 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 05 juillet 2021).

EGGERMONT Olivier, « La voix d'un néerlandophone vaut-elle vraiment moins que celle d'un francophone ? », *La Libre*, 30 mai 2014, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lalibre.be> (consultée le 22 juin 2021).

KELEPOURIS Stavros, « Hoe Vlaams Belang via Facebook de verkiezingen won », *De Morgen*, 28 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.demorgen.be> (consultée le 02 juillet 2021).

LAMQUIN Véronique, « Pascal Smet lance le mouvement one.brussels », *Le Soir*, 25 janvier 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 05 juillet 2021).

LAMQUIN Véronique, « La N-VA pourra-t-elle bloquer Bruxelles », *Le Soir*, 24 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 19 juin 2021).

LE SOIR, « Grand Baromètre : Philippe Close et Pascal Smet, stars bruxelloises », *Le Soir*, 18 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 21 juin 2021).

LE SOIR, « Derniers sondages, personnalités préférées, coalitions possibles : tous les enseignements du Grand Baromètre », *Le Soir*, 20 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 19 juin 2021).

LE SOIR, « Pascal Delwit : « Le PP se radicalise, à droite de la droite », *Le Soir*, 01 mars 2016, disponible à l'adresse suivante : <https://plus.lesoir.be> (consultée le 22 juin 2021).

MICHAUX Amaury, « Nooit méér leerlingen in Nederlandstalig onderwijs in Brussel », *De Standaard*, 27 février 2020, disponible à l'adresse suivante: <https://www.standaard.be/> (consultée le 05 juillet 2021).

RTBF, « A Bruxelles, des partis tentent le pari de listes bilingues », *RTBF*, 11 mars 2014, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 22 juin 2021).

RTBF, « Elections 2019 : que faut-il en retenir ? », *RTBF*, 27 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 05 juin 2021).

SCHEERLINCK Harald, « Dyab Abou Jahjah (Be.One): "Wij kunnen incontournable worden in Brussel" », *VRT NWS*, 18 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vrt.be> (consultée le 21 juin 2021).

STEFFENS Eric, VERAEGHE Nina « Pourquoi certains francophones vont-ils voter pour la N-VA ? », *VRT NWS*, 02 octobre 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vrt.be> (consultée le 25 juin 2021).

WAVREILLE Aline, « Voter à Bruxelles pour des partis néerlandophones : bonne ou mauvaise idée ? » *RTBF*, 23 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 05 juin 2021).



WOELFLE Guillaume, « Ecolo et Groen ont le même programme... à 80% », *RTBF*, 25 avril 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be> (consultée le 05 juillet 2021).

### **Sites internet**

Consortium EOS RepResent (UCLouvain, ULB, UA, VUB, KULeuven), « Les Flamands et les Wallons ont voté pour des partis différents le 26 mai – mais leurs avis divergent moins sur les politiques publiques qu'ils souhaitent : Note sur base de l'étude RepResent », 04 juin 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.frs-fnrs.be> (consultée le 05 juin 2021).

Direction générale de la Communication Direction des relations avec les citoyens Unité de suivi de l'opinion publique, « DESK RESEARCH ELECTIONS 2009 Abstention et comportements électoraux aux élections européennes de 2009 », 13 novembre 2012, disponible à l'adresse suivante : <https://www.europarl.europa.eu> (consultée le 01 juillet 2021).

Harris Interactive Département Politique – Opinion, « Le 2nd tour de l'élection présidentielle 2017 Composition des différents électors, motivations et éléments de structuration du vote », 7 mai 2017, disponible à l'adresse suivante : <http://harris-interactive.fr> (consultée le 15 juin 2021).

Open VLD, « Programme électoral 2019-2024. Bienvenu à Bruxelles, la ville des bosseurs », 08 avril 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://openvldbrussel.be> (consultée le 22 juin 2021).

One.Brussels-SP.a, « One story. One Brussels. Programma », 17 mars 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.one.brussels> (consultée le 22 juin 2021).

SEL Marcel, « Bruxellois-e-s francophones, pour éviter la cata N-VA, votez flamand ! », 12 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <http://blog.marcelnel.com> (consultée le 04 juin 2021).

SPF intérieur, « élections 7 juin 2009 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2009.belgium.be> (consultée le 09 juillet 2021).

SPF intérieur, « résultats officiels élections 25 mai 2014 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2014.belgium.be> (consultée le 09 juillet 2021).

SPF Intérieur, « résultats officiels élections 26 mai 2019 », disponible à l'adresse suivante : <https://elections2019.belgium.be/fr> (consultée le 04 juin 2021).

Vlaams Belang, « Marine Le Pen roept Franstalige Brusselaars op Vlaams Belang te stemmen », 05 mai 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vlaamsbelang.org> (consultée le 22 juin 2021).

### **Autres**

GRANDJEAN Geoffrey, « Guide de la rédaction du mémoire », Université de Liège, 2014, 120p.

OIM, « World Migration Report 2015 - Migrants and Cities: New Partnerships to Manage Mobility », International Organization for Migration, 2015, 227p.

STATBEL (Direction Générale Statistique - Statistics Belgium), « Revenus fiscaux 2018 » (2020).

STATBEL, IWEPS, BISA (Bewerking Steunpunt Werk), et al., « Bevolking naar socio-economische positie, geslacht, leeftijd en woonplaats (Belgische gemeenten; 2003-2018) » (2020).